

VERS

la Stratégie nationale du Canada
pour le Programme 2030

Document provisoire



OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Ce document a été préparé par l'Unité des Objectifs de développement durable du gouvernement du Canada, en collaboration avec des départements à l'échelle du gouvernement fédéral.

**Unité des objectifs de développement durable,
Emploi et Développement social Canada,
Gouvernement du Canada
140, Promenade du Portage IV
Gatineau (Québec)
K1A 0J9**

Programme2030-2030Agenda@canada.gc.ca

VERS la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site canada.ca/publiccentre-EDSC

Ce document offert sur demande en médias substituts (gros caractères, MP3, braille, audio sur DC, fichiers de texte sur DC, DAISY, ou accessible PDF) auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232).

Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2019

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :

droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

N° de cat. : Em4-21/2019F-PDF

ISBN : 978-0-660-31758-8

EDSC

N° de cat. : SDG-001-07-19F

TABLE DES MATIÈRES

3	Introduction : Vers la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030	23	Responsabilisation, transparence et production de rapports
6	Ce que nous avons entendu	24	Production de rapports à l'échelon mondial
8	Mobilisation des Canadiens	24	Cadre d'indicateurs canadien
9	Contexte	25	Production de rapports à l'échelon national
9	Le Programme de développement durable à l'horizon 2030	26	Production de rapports à l'échelon infranational
11	Les objectifs de développement durable	27	La Réconciliation et le Programme 2030
12	Le Canada et le Programme 2030	27	Soutien des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation
12	Défis mondiaux et nationaux	28	Savoirs autochtones
13	Adoption du Programme 2030	30	Investir dans les ODD
14	Ne laisser personne de côté	30	Innover au profit des ODD
15	Vers la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030	31	Faire participer les entreprises aux ODD
16	Leadership, gouvernance et cohérence des politiques	31	Financer la réalisation des ODD
17	Leadership et coopération de la part du gouvernement fédéral	32	Aller de l'avant ensemble
17	Cohérence des politiques	33	Annexe I – 30 mesures à prendre d'ici 2030
17	Gouvernements provinciaux et territoriaux	36	Annexe II – Mise en correspondance des ministères fédéraux par rapport aux ODD
18	Gouvernements et peuples autochtones	40	Annexe III – Cadre d'indicateurs canadiens
19	Collectivités, municipalités et villes		
20	Sensibilisation, mobilisation et partenariats		
20	Sensibilisation et mobilisation		
21	Partenariats pour les objectifs		
21	Apprentissage et partage des connaissances		



INTRODUCTION

VERS LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030

En septembre 2015, le Canada et les autres États membres des Nations Unies ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030 \(Programme 2030\)](#), un plan commun pour assurer la santé de la planète ainsi que la paix et la prospérité de tous ses habitants pour les années à venir. Le Programme 2030 s'engage à ne laisser personne de côté. Au cœur de ce programme se trouvent les 17 objectifs de développement durable (ODD) qui visent à relever les défis sociaux, économiques et environnementaux d'aujourd'hui. Ces objectifs reconnaissent que l'élimination de la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui améliorent la santé et l'éducation, réduisent les inégalités et stimulent la croissance économique, tout en luttant contre les changements climatiques et en œuvrant à la protection et à la préservation de l'environnement.

Partout au pays et dans le monde, les Canadiens répondent à l'appel et contribuent au Programme 2030. Afin d'accélérer la mise en œuvre des ODD, le gouvernement du Canada mène, en collaboration avec

les Canadiens, l'élaboration d'une stratégie nationale pancanadienne pour le Programme 2030.

En rassemblant les perspectives et les efforts de l'ensemble des Canadiens, incluant les différents niveaux de gouvernement, les peuples autochtones, les municipalités, la société civile et le secteur privé et de tous les Canadiens, la stratégie nationale cherchera à créer une vision commune du Canada pour la mise en œuvre du Programme 2030 ainsi que les actions nécessaires pour accélérer l'atteinte des ODD ici et à l'étranger.

Pour établir les grandes orientations de la stratégie nationale, des consultations publiques ont eu lieu du 15 mars au 15 mai 2019. Près de 2 500 Canadiens ont pu faire part de leurs observations et commentaires en personne dans plus de 30 villes réparties sur l'ensemble des 13 provinces et territoires et presque 42 000 personnes ont participé en ligne. Les Canadiens ont témoigné de leur engagement à l'égard du Programme 2030 et de leur désir que des mesures coordonnées et concertées soient mises en place en vue d'atteindre les ODD partout au Canada.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'APPROCHE CANADIENNE

Leadership : Faire preuve de leadership, au pays et à l'étranger, afin de bâtir un avenir fondé sur le développement durable et la résilience climatique, qui favorise la prospérité, le partenariat, la paix, les gens et la planète, en ne laissant personne de côté.

Sensibilisation : Accroître la sensibilisation du public par rapport à la pertinence des ODD pour le Canada et aux initiatives mises en œuvre aux niveaux local et national pour les atteindre.

Partenariat : Offrir aux intervenants, aux autres niveaux de gouvernement et aux partenaires autochtones l'occasion de participer aux processus nationaux de suivi et d'examen et de faire part de leurs commentaires sur les efforts et initiatives du gouvernement fédéral en vue d'orienter l'élaboration de la Stratégie nationale et du Cadre d'indicateurs canadien.

Participation : Encourager les Canadiens à contribuer personnellement à la réalisation des ODD et élargir la participation publique. Créer un climat stimulant afin d'inciter l'ensemble des Canadiens à s'approprier et à atteindre les ODD, à petite ou à grande échelle.

Intégration : Appuyer et promouvoir les politiques et initiatives mises de l'avant par les différents niveaux de gouvernement en faveur des ODD, au pays et à l'étranger. Trouver des occasions d'améliorer l'intégration et la cohérence des politiques.

Responsabilisation : Faire preuve de responsabilité envers les Canadiens en mettant en place les structures et processus appropriés en vue d'assurer, de façon transparente et régulière, le suivi des activités et l'évaluation du rendement relativement aux cibles et aux indicateurs, ainsi que la production de rapports à cet égard.

Vers la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 (document provisoire) découle des activités de consultation menées à l'échelle nationale. Ce document provisoire, qui s'apparente aux plans de mise en œuvre élaborés par d'autres pays, constitue une première étape vers la mise en place de structures, processus et activités pour faire progresser le Programme 2030 de façon coordonnée, transparente et responsable. Il présente également les principaux intervenants, partenariats, innovations et investissements nécessaires pour atteindre les ODD.

Vers la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 jette les bases d'un Cadre d'indicateurs canadien adapté au contexte canadien qui permettra de mesurer avec précision des progrès réalisés par rapport aux ODD. La première version du Cadre d'indicateurs canadien propose un ensemble d'ambitions fédérales, de cibles et d'indicateurs et complète le Cadre d'indicateurs mondiaux utilisé pour suivre et rendre compte des progrès réalisés à l'échelle internationale.

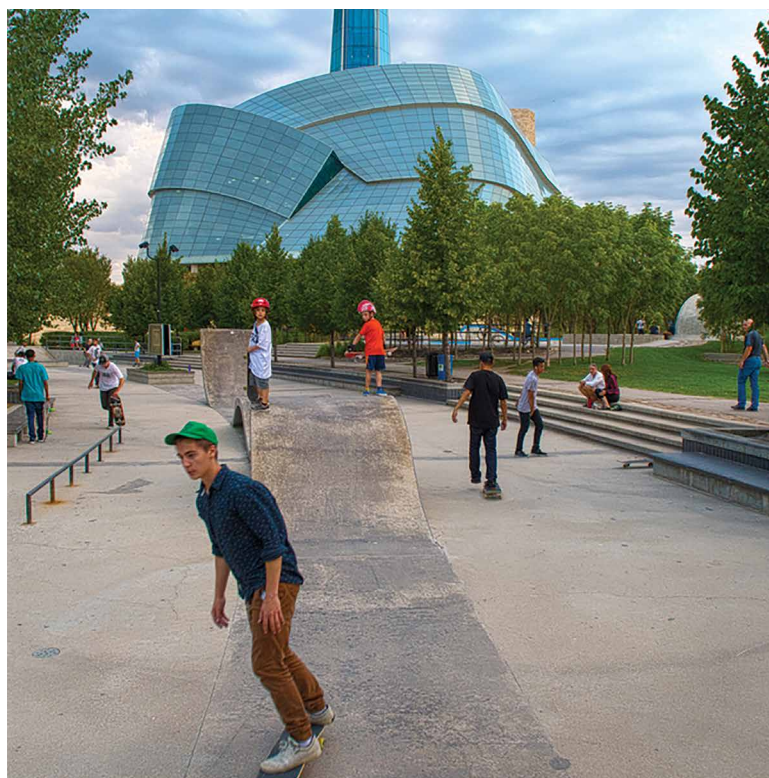
Une plus grande mobilisation est nécessaire afin de faire progresser ce document provisoire et d'en arriver à une véritable stratégie de mise en œuvre du Programme 2030 conçue pour et par les différents segments de la population canadienne. *Vers la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030* servira de base pour élargir la consultation en vue de :

1. Souligner les engagements, les initiatives, les actions concrètes et les partenariats mis de l'avant par l'ensemble de la société canadienne ainsi que ceux des différents niveaux de gouvernement, partenaires autochtones, secteur privé, société civile, milieu universitaire, collectivités et Canadiens dans le but de faire progresser les ODD.
2. Poursuivre l'élaboration du Cadre d'indicateurs canadien afin d'y inclure des cibles et des indicateurs supplémentaires pour mieux traduire l'expérience canadienne dans les trois dimensions du développement durable, de faire progresser la désagrégation des données et de se pencher sur la question de la mesure au niveau local ou communautaire pour compléter les données et les cadres d'indicateurs existants.
3. Présenter un aperçu de chacun des 17 objectifs de développement durable au Canada et une analyse

de la situation actuelle du Canada par rapport aux ambitions, aux cibles et aux indicateurs établis dans le Cadre d'indicateurs canadien.

4. Identifier les champs d'intervention prioritaires au Canada en fonction des forces, des défis et des lacunes dans la réalisation des ODD, afin de s'assurer que personne ne soit laissé de côté.

Tout le monde peut jouer un rôle pour aider le Canada à réaliser le Programme 2030 et à atteindre les objectifs de développement durable. Pour que le Canada réussisse à relever ce défi, la mobilisation, les partenariats et la collaboration seront nécessaires tout au long du processus de mise en œuvre. Tous les Canadiens sont invités à faire part de leurs idées, de leurs points de vue et de leurs commentaires sur le document *Vers la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030*. Pour ce faire, ils peuvent participer au [forum de discussion sur la stratégie nationale](#) ou communiquer avec le gouvernement du Canada par courriel, par téléphone, par télécopieur, par ATS ou par vidéo en LSQ ou en ASL. Ensemble, nous pouvons contribuer à façonner une stratégie nationale à l'image de la société canadienne pour assurer la mise en œuvre du Programme 2030 à l'échelle du pays.



Ce que nous avons entendu

Afin d'éclairer l'élaboration de la stratégie nationale du Programme 2030, une première série de consultations publiques a eu lieu entre le mois de mars et le mois de mai 2019. Au cours de ce processus, des milliers de Canadiens ont exprimé leur engagement à l'égard du Programme 2030 et leur désir que des actions coordonnées et inclusives soient mises en place pour atteindre les ODD partout au pays. Ce qui suit est un résumé de ce que nous avons entendu jusqu'à présent.

Plusieurs organisations à travers le pays utilisent déjà les ODD pour encadrer, surveiller et rendre compte de leur impact social, et beaucoup d'autres explorent actuellement des moyens d'apporter une contribution plus significative à l'atteinte des ODD. Néanmoins, bon nombre d'organisations n'avaient jamais entendu parler des ODD. Elles ne savent pas comment y contribuer ou dans quelle mesure elles y contribuent déjà. Dans l'ensemble, les consultations ont fait ressortir la nécessité d'accroître la sensibilisation et l'engagement dans tous les secteurs.

Les acteurs du secteur privé au Canada commencent à s'intéresser à des approches qui vont au-delà de leurs responsabilités corporatives traditionnelles afin de mettre en place des modèles d'affaires novateurs et capables de produire, de façon durable, de la valeur sur les plans social et environnemental. Les intervenants de ce secteur ont aussi signifié qu'ils avaient besoin de mieux comprendre les opportunités d'affaires qu'offrent les ODD. Ils ont soulevé l'importance d'offrir aux petites et moyennes entreprises des occasions de travailler en collaboration étroite avec les organisations de la société civile et les gouvernements en vue de prendre des mesures concrètes afin de les atteindre.

Un certain nombre d'établissements universitaires au Canada jouent un rôle de chef de file dans la promotion du développement durable partout au pays. En plus d'une augmentation de la recherche sur le développement durable, certaines institutions se servent des ODD pour orienter leurs activités de recherche stratégique. De nombreux établissements d'enseignement mènent des activités de mobilisation et développent des programmes pour donner aux étudiants les outils nécessaires afin de

prendre des décisions éclairées tenant compte du développement durable.

Même si un certain nombre d'établissements universitaires n'ont pas encore intégré les ODD à leurs mandats, ils en reconnaissent la valeur et sont à la recherche de moyens pour y contribuer. Nous avons aussi entendu qu'il est possible d'accélérer la sensibilisation, l'engagement et les partenariats par l'entremise des réseaux d'éducation tout en s'inspirant des pratiques exemplaires et des réussites d'établissements qui ont déjà commencé à agir pour faire progresser les ODD.

En consultant directement les jeunes, nous avons entendu qu'ils sont hautement déterminés et qu'ils désirent contribuer à bâtir un avenir meilleur. Ils ont besoin de plus d'outils, de mieux connaître les occasions de participer et d'un plus grand soutien pour prendre part aux décisions. Si plusieurs jeunes sont d'ardents défenseurs d'un avenir durable et qu'ils sont nombreux à agir pour faire de ce désir une réalité, beaucoup d'autres n'ont pas l'impression de pouvoir influencer la réalisation du Programme 2030 ou d'avoir leur mot à dire dans la conception de la stratégie. Les jeunes souhaitent participer plus activement au processus de planification qui définira ce que représente la réussite pour les générations à venir au Canada.

Les Canadiens ont été clairs : la mise en œuvre des ODD ne peut se faire en silos. Pour atteindre les ODD, il faut que l'ensemble des niveaux de gouvernement, à savoir le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, les municipalités et les organisations autochtones nationales, fassent preuve de leadership. Les intervenants, particulièrement les membres de la société civile, ont insisté sur le fait que les actions doivent émerger des collectivités locales afin d'assurer la participation de tous et de contribuer au développement local durable.

De nombreux intervenants ont fait le lien entre les efforts qu'accomplit le Canada au pays et à l'étranger en vue de faire progresser les ODD. Ils reconnaissent que les investissements du Canada dans les pays en développement contribuent au progrès et qu'il y a un apprentissage

mutuel qui peut et devrait se produire entre nos efforts nationaux et mondiaux.

Un élément déterminant d'une mise en œuvre réussie du Programme 2030 au Canada consiste à ne laisser personne de côté. Les intervenants ont indiqué la nécessité d'un effort collectif et concerté pour intégrer les groupes historiquement marginalisés, tels que les femmes, les autochtones, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées, les personnes âgées, les membres de la communauté LGBTQ2 et les jeunes afin de reconnaître leurs besoins et contributions uniques. De nombreux groupes ont exprimé le désir de s'engager au niveau local et communautaire en collaborant avec des organismes de proximité dignes de confiance qui œuvrent dans des milieux auxquels ils s'identifient.

Un dialogue a été amorcé avec des partenaires autochtones et les liens entre le Programme 2030 et la réconciliation sont clairement ressortis. Durant ces échanges initiaux au sujet du Programme 2030, il a été réaffirmé que la stratégie nationale devait réitérer l'engagement du Canada à l'égard de la réconciliation avec les peuples autochtones.

Nous devons aussi tenir compte de cette population diversifiée sur le plan culturel ayant une connaissance unique du territoire, et des défis distincts propres aux communautés Inuits, Métis et à celles des Premières Nations.

Nos partenaires ont souligné la nécessité que la stratégie nationale repose sur des données désagrégées de grande qualité, de sorte que les progrès réalisés soient facilement mesurables et que les aspects à améliorer puissent être ciblés. Nous avons entendu qu'il y a des lacunes systématiques en matière de données, particulièrement dans les collectivités de petite taille et les collectivités éloignées. Des rapports axés sur la transparence, préparés régulièrement et en temps opportun, sont nécessaires pour faire le suivi des progrès réalisés et assurer une bonne reddition de comptes.

Dans l'ensemble, les intervenants de tous les secteurs ont souligné que pour faire progresser le Programme 2030 au Canada, il faut le faire connaître, mobiliser les gens et forger des partenariats. Ils estiment également qu'il est nécessaire de rendre les ODD accessibles et significatifs aux yeux de tous les Canadiens.

CE QUE DISENT LES CANADIENS

« Nous croyons que les entreprises sont bien placées pour contribuer à leur atteinte [les ODD], notamment par le biais de l'énergie propre, de la croissance économique, de l'emploi, de l'innovation, de l'infrastructure et de la gestion des matières résiduelles. »

– *Conseil patronal de l'environnement du Québec*

« Nous demandons au gouvernement du Canada de prendre des mesures audacieuses et ambitieuses pour atteindre les ODD en impliquant activement les jeunes dans toutes les étapes du processus. » [traduction]

– *Youth Climate Lab*

« La transposition au niveau local du Programme 2030 exige que des partenariats durables soient établis entre les communautés historiquement marginalisées, comme les Autochtones, et les différents niveaux de gouvernement, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux et les municipalités. » [traduction]

– *British Columbia Council for International Cooperation*

« Mobiliser les gens qui vivent ou ont vécu en situation de marginalisation pour veiller à ce que les populations marginalisées soient représentées. » [traduction]

– *Fondations Communautaires du Canada*

« Favoriser la création d'espaces sûrs et inclusifs pour mobiliser les gens autour du Programme 2030, en établissant notamment des partenariats avec divers intervenants en mesure de mobiliser d'autres intervenants. » [traduction]

– *Ontario Council for International Cooperation*

« Aller de l'avant en suivant les principes du développement durable exige que tout un chacun pense constamment à ce qu'il doit à son prochain et aux générations à venir. Nous devons bien définir nos attentes quant à ce que cela signifie pour nous de vivre une bonne vie dans le contexte des limites de la planète et d'une vaste compréhension de ce qu'est la prospérité. » [traduction]

– *Réseau de solutions de développement durable*

Mobilisation des Canadiens

EN PERSONNE

Le processus de mobilisation a réuni **des intervenants de divers horizons** incluant tous les niveaux de gouvernement, les peuples autochtones, la société civile, le secteur privé, le milieu académique et les jeunes.



2 500+

Canadiens ont été impliqués dans des **conversations face-à-face** tenues dans plus de **30 villes** dans **13** des provinces et territoires.

240+

jeunes ont pris part aux activités financées (*Policy Jams, Research Studios & Pop-up Labs*) et ont rejoint plus de **40 000** autres jeunes grâce aux médias numériques.



500+

entreprises et organisations canadiennes ont partagé leurs perspectives concernant les priorités du milieu des affaires relativement aux ODD.

Le Programme de financement des ODD a permis :

- 65+** conversations en personne
- 60+** Consultations auprès des peuples autochtones
- 40+** Consultations publiques
- 20+** Documents d'informations
- 1** Carte interactive illustrant **11 000+** organisations canadiennes qui supportent les ODD

Mobilisation des communautés autochtones :

- 200+** Autochtones et membres de la communauté ont pris part à des événements communautaires
- 11** Rencontres avec des organisations autochtones

PORTAIL EN LIGNE

1817

 visiteurs

3 sujets les plus populaires :

Stratégie nationale	568 visiteurs
Ne laisser personne de côté	428 visiteurs
Notre défi	421 visiteurs

MÉDIAS SOCIAUX



- 500+** sondages soumis en ligne
- 87 500** interactions sur Twitter
- 114** mentions « j'aime » sur Facebook

Il y a 17 **#ObjectifsDeDéveloppementDurable** pour rendre notre monde meilleur. Quels sont ceux qui comptent le plus pour vous? **#Programme2030Canada**

CONTEXTE

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030

En 2015, les 193 États membres des Nations Unies ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), un plan ambitieux établi sur 15 ans visant à aborder certains des enjeux mondiaux les plus urgents.

Dans le cadre du Programme 2030, le Canada est appelé à concentrer ses efforts pour bâtir un avenir inclusif, fondé sur le développement durable et la résilience climatique : un monde sûr, qui respecte les droits de la personne et la primauté du droit, exempt de pauvreté et de faim, qui connaîtra le plein emploi et offrira des emplois productifs, l'accès à une éducation de qualité et à une couverture sanitaire universelle, la réalisation de l'égalité entre les sexes, la mise à l'honneur de la culture et de la diversité, et la protection de l'environnement.¹

Le Programme 2030 et ses ODD s'appliquent à l'échelle mondiale. Cependant, les moyens de le mettre en œuvre doivent tenir compte des réalités nationales et locales de chaque pays.

Au cœur du Programme 2030 se trouvent cinq éléments clés : les personnes, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat. Ils encouragent les partenariats qui sont axés sur le développement durable et qui ne laissent personne de côté. Les principes fondamentaux :

1. Le Programme 2030 est de nature **universelle** et s'applique à tous les pays, ce qui signifie que le Programme 2030 et ses ODD sont aussi pertinents au Canada que partout ailleurs dans le monde.
2. Le Programme 2030 est **ambitieux et inspirant**, reconnaissant la nécessité d'aller au-delà des actions traditionnelles et de rechercher des solutions transformatrices.
3. Les ODD sont **interconnectés et indissociables**. L'atteinte d'un objectif passe par l'atteinte de tous les autres.
4. Le Programme 2030 ne sera entièrement réalisé que si **personne n'est laissé de côté**, ce qui garantira que tous participent et contribuent au développement durable et en bénéficient.

1 [Gouvernement du Canada : Programme de développement durable à l'horizon 2030](#)

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le développement durable est défini dans la *Loi fédérale sur le développement durable*, la loi qui exige du gouvernement fédéral qu'il prépare la *stratégie fédérale de développement durable pour le Canada* et qu'il en fasse rapport tous les trois ans.

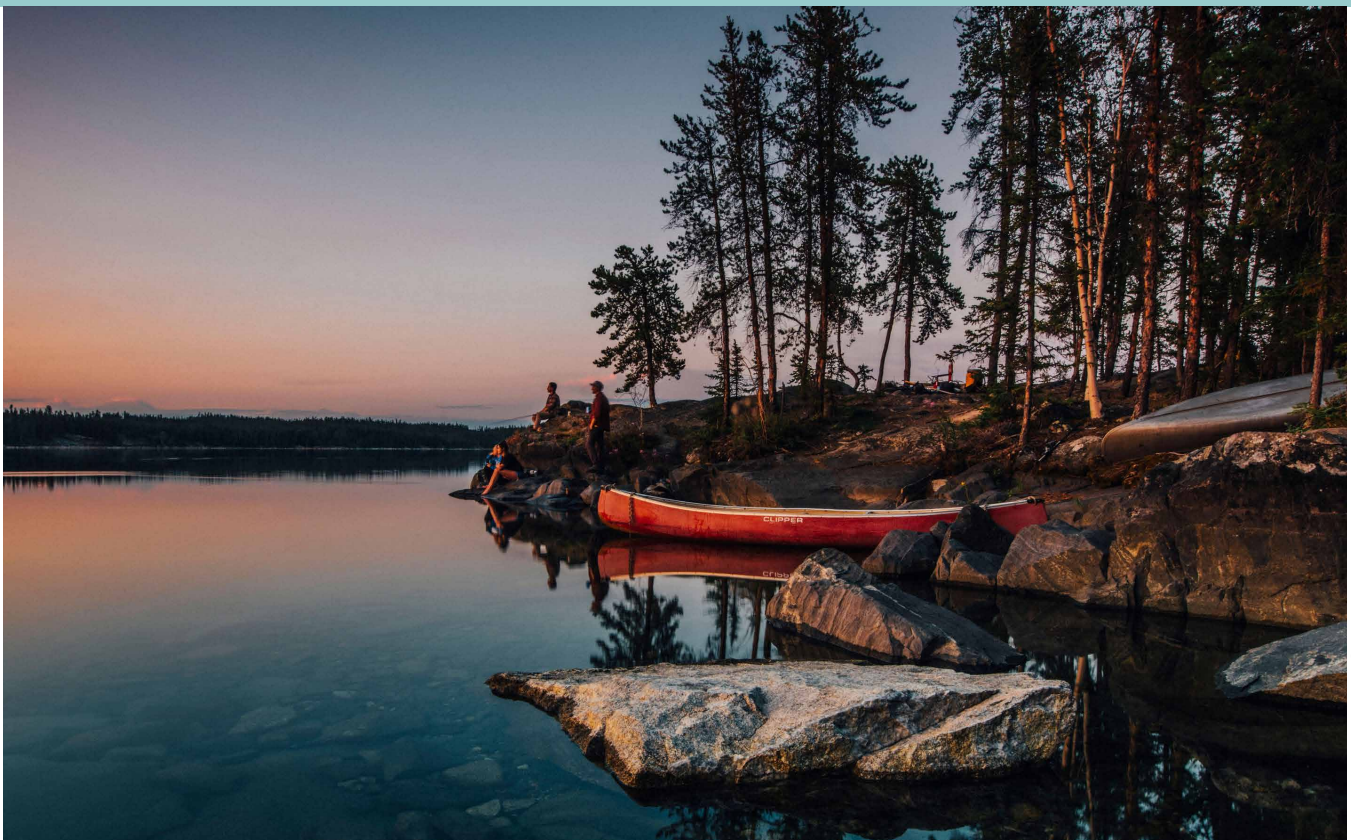
En définissant les mesures et les engagements fédéraux en matière de durabilité environnementale, la Stratégie fédérale sur le développement durable (SFDD) contribuera à la Stratégie nationale du Programme 2030 pancanadienne. Bien que la SFDD et la Stratégie nationale pour le Programme 2030 soient différentes, elles se renforcent mutuellement. La SFDD supporte le Programme 2030 d'un point de vue environnemental et contribue, au niveau fédéral, à la mise en œuvre pansociétale des ODD.

Voici la définition du développement durable énoncée dans la *Loi* :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Le Programme 2030 reconnaît que le développement durable va au-delà des préoccupations environnementales essentielles et englobe les trois aspects interdépendants du développement durable : environnemental, social et économique. Le développement durable est une approche qui englobe tous les aspects de l'activité humaine.

Le développement durable assure non seulement la santé de la planète pour les générations futures, mais il favorise aussi la stabilité économique et la création de collectivités dynamiques et saines.



Photographie : Angela Gzowski

Danse de l'aurore sur le Lac Prosperous, situé à l'Est de Yellowknife sur le sentier Ingraham.

Source : Collection de photographies The Northern Council for Global Cooperation's *Northern Perspectives on the Sustainable Developments Goals*. Financé par le Programme de financement des ODD du Gouvernement du Canada

Les objectifs de développement durable

Le Programme 2030 s'articule autour de 17 objectifs de développement durable (ODD) indissociables, de 169 cibles et de plus de 230 indicateurs. Pour atteindre les ODD, il faudra les mettre en œuvre de manière intégrée, en reconnaissant que les dimensions économiques, sociales et environnementales se renforcent mutuellement, et qu'un échec dans un domaine peut entraîner un échec dans d'autres.

Des efforts ont été faits pour mieux comprendre les liens qui existent entre les ODD. Par exemple, la menace des changements climatiques a des répercussions sur la façon dont les ressources naturelles fragiles sont gérées et utilisées; assurer la sécurité alimentaire et améliorer les résultats en matière de santé contribue à éradiquer la pauvreté; promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pourrait réduire les inégalités et aider les économies à prospérer.

Le Programme 2030 reconnaît également le rôle central de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles dans l'atteinte des 17 ODD. C'est pourquoi il ne s'agit pas seulement d'un objectif autonome (ODD 5), mais aussi d'un objectif intégré à l'ensemble des cibles et des indicateurs des 17 ODD. Le développement durable ne peut être réalisé si la moitié de l'humanité continue d'être laissée de côté.

Il est nécessaire de comprendre ces liens afin d'élaborer des stratégies et des politiques intégrées qui créent des liens entre les différents objectifs, et de mieux comprendre les tensions et les compromis possibles entre eux. Selon une idée fausse largement répandue, la croissance économique et la protection de l'environnement seraient en contradiction, c'est-à-dire qu'il faudrait choisir entre stimuler la croissance et créer des emplois ou réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'expérience canadienne montre que l'économie peut croître, que la société peut se développer et que l'environnement peut être protégé, et ce, en même temps. Les trois aspects du développement durable – économique, social et environnemental – sont essentiels.



LE CANADA ET LE PROGRAMME 2030

Défis mondiaux et nationaux

Quatre ans après le début de la mise en œuvre mondiale du Programme 2030, des progrès ont été réalisés dans l'atteinte d'un grand nombre d'objectifs et de cibles. Toutefois, ces progrès n'ont pas été accomplis à un rythme suffisamment rapide pour réaliser cet ambitieux programme. Même si le Canada valorise la diversité et bénéficie de splendeurs naturelles incomparables et de collectivités dynamiques, les inégalités sociales et économiques persistent et nombre de Canadiens font toujours face à des obstacles qui les excluent. Même si la majorité de la population canadienne jouit d'une bonne qualité de vie, trois millions de Canadiens ont toujours du mal à subvenir à leurs besoins élémentaires. Trop de Canadiens ont encore à faire des choix déchirants : vivre dans un logement sûr ou manger un repas nutritif, acheter des vêtements à leurs enfants ou épargner en prévision de leur avenir ?

Le Canada connaît actuellement une période de croissance économique, son taux de chômage n'a jamais été aussi bas², et son marché du travail évolue rapidement en raison de la mondialisation, des nouvelles technologies, des modèles opérationnels changeants et du déplacement des populations. Dans un monde où tout change rapidement, la prospérité et la réussite du Canada reposeront de plus en plus sur sa capacité à aider les Canadiens à avoir accès à un travail décent et à créer une culture axée sur l'innovation, le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie.

Bien que sa population soit relativement peu nombreuse, le Canada possède un immense territoire, dont la plus grande partie se trouve dans la moitié septentrionale de l'hémisphère Nord. De ce fait, les coûts liés à l'énergie et aux transports sont relativement plus élevés. Les changements climatiques comptent parmi les défis les plus importants auxquels le monde fait face actuellement. Les données scientifiques sont concluantes. Elles nous indiquent qu'il faut rapidement prendre des mesures pour

réduire les gaz à effet de serre, améliorer la résilience face au climat et protéger notre environnement naturel.

Le Canada a le plus long littoral du monde – il borde l'océan Pacifique, l'océan Atlantique et l'océan Arctique – ce qui fait qu'il possède l'une des plus grandes superficies océaniques au monde. Ces eaux sont au cœur du patrimoine, de la culture et de l'économie du Canada. Les Canadiens dépendent de leurs côtes et voies navigables pour gagner leur vie, importer des marchandises et exporter des produits canadiens. Le Canada a réalisé des progrès au chapitre de la protection de la santé et de la résilience des océans, et poursuit ses efforts pour assurer la préservation et l'utilisation responsable des océans et des ressources marines aux fins du développement durable.

Au-delà de nos frontières au cours des deux dernières décennies, d'immenses progrès ont été réalisés partout dans le monde en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants de la planète. Le soutien apporté à la réalisation des [objectifs du Millénaire pour le développement](#), précurseurs des ODD, combiné à la forte croissance économique qu'ont connue de nombreux pays en développement, s'est traduit par une forte diminution du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. La situation sur le plan de la santé et de l'éducation s'est également améliorée. La diffusion des technologies de l'information et des communications contribue à l'accélération du progrès humain. Tout le monde n'en a cependant pas bénéficié de la même manière. À l'échelle de la planète, des centaines de millions de personnes vivent toujours dans l'extrême pauvreté et n'ont pas un accès égal aux ressources et aux possibilités; les femmes et les filles sont affectées de manière disproportionnée par ces disparités. La violence, les déplacements de population, les conflits et les changements climatiques contribuent à accroître ces difficultés.

2 [Rapport sur la politique monétaire, avril 2019, Banque du Canada](#)

Adoption du Programme 2030

Le Programme 2030 et ses ODD sont la réponse de la communauté mondiale aux problèmes de taille que connaît le monde actuel. L'adoption du Programme 2030 offre au Canada et au monde entier une occasion historique de travailler main dans la main pour contribuer à l'essor et au développement durable et inclusif des sociétés pour le bien de tous.

Bien que le Programme 2030 soit un programme d'envergure mondiale, il est tout aussi pertinent pour le Canada. Il vise à garantir aux personnes l'accès à l'éducation, à la formation et aux compétences nécessaires pour bâtir un meilleur avenir; à favoriser la santé et le bien-être; à soutenir des collectivités résilientes, accessibles, propres et en sécurité; et à s'assurer que chaque personne puisse vivre une vie digne et prospère, libre de toute discrimination.

La réalisation du Programme exige un effort pancanadien. En adoptant le Programme 2030, le Canada s'est engagé à collaborer avec ses partenaires nationaux et internationaux à l'édification d'un monde plus pacifique, inclusif et prospère, qui ne laisse personne de côté.

Partout au pays et ailleurs dans le monde, les Canadiens ont déjà commencé à répondre à cet appel. Que ce soit des entreprises qui adoptent des pratiques responsables et durables sur le plan social et environnemental, des organisations qui font la promotion de l'égalité entre les sexes, des collectivités qui offrent des services aux personnes les plus vulnérables, ou des personnes qui optent pour des produits locaux et durables, chacun a un rôle à jouer et peut contribuer à la réalisation du Programme 2030.

Au-delà de la réussite locale, le Canada a l'occasion de travailler avec la communauté mondiale et de collaborer avec des personnes et organisations des quatre coins du monde pour surmonter des problèmes communs, et ce, en vue d'atteindre les ambitions partagées que sont les ODD.

Alors que nous nous lançons dans cette grande entreprise collective, nous nous engageons à ne laisser personne de côté. Conscients que la dignité de l'être humain est primordiale, nous tenons à ce que toutes les nations, tous les peuples et tous les segments de la société atteignent les objectifs et les cibles. Et nous nous emploierons à aider avant tout les plus défavorisés.

– *Transformer notre monde :*
le Programme de développement durable à l'horizon 2030



Ne laisser personne de côté

Le Programme 2030 repose sur le principe fondamental de ne laisser personne de côté. C'est un programme transformateur, enraciné dans les principes d'inclusivité, de diversité, de dignité, de respect, d'équité et de chance égale pour tout le monde. Au Canada, les personnes considérées comme laissées de côté comprennent les femmes, les Autochtones, les nouveaux arrivants, les personnes âgées, les membres de la communauté LGBTQ2, et les jeunes. Ne laisser personne de côté signifie que chaque personne, peu importe sa race, son origine ethnique, son sexe, son orientation sexuelle ou ses capacités, doit être intégrée à l'économie et à la société. Cela signifie également que chaque personne doit être en mesure de participer et de contribuer au développement durable, et d'en bénéficier.

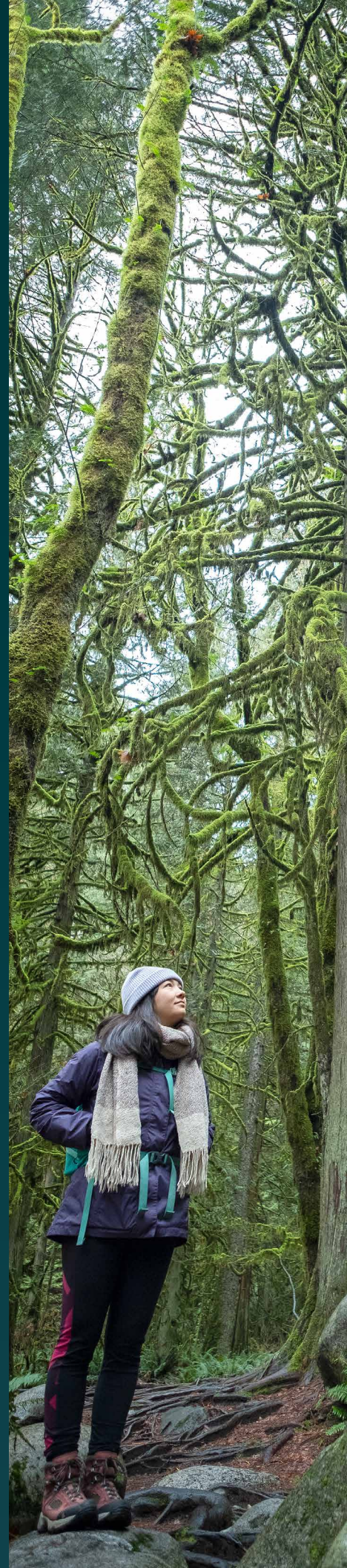
Pour le Canada, le respect de ce principe commence par du soutien apporté à ceux qui accusent le plus grand retard et la mise en place d'un suivi adéquat pour garantir que les progrès bénéficient à tout le monde. Il faut aussi bien comprendre qui est laissé de côté, quelles en sont les causes et les besoins précis à combler. En outre, nous allons déployer des efforts concertés pour être à l'écoute de tous les segments de la société, en particulier les groupes marginalisés et sous-représentés, afin de les faire participer activement à la mise en oeuvre du Programme 2030 au Canada.

VERS LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030

Il est recommandé que la stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 comprenne les volets suivants :

- Leadership, gouvernance et cohérence des politiques
- Mobilisation, sensibilisation et partenariats
- Responsabilisation, transparence et production de rapports
- La réconciliation et le Programme 2030
- Investir dans les ODD

Un résumé de chaque volet est fourni ci-dessous, ainsi que les actions proposées pour chacun, pour un total de 30.



Leadership, gouvernance et cohérence des politiques

Chaque segment de la société devrait être en mesure de contribuer à la réalisation des ODD. Les gouvernements sont les premiers responsables de la mise en œuvre du Programme 2030. Au Canada, le leadership peut se manifester à tous les niveaux et prendre plusieurs formes : depuis les plus hautes instances du gouvernement jusqu'au simple citoyen en passant par les organismes communautaires, tout le monde peut être un leader.

À l'échelle nationale, le Canada propose une approche de gouvernance selon laquelle les Canadiens et les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones et les administrations municipales collaborent à la réalisation des ODD. Cela implique une approche visant à :

- Assurer la collaboration entre les différents niveaux de gouvernement pour créer un environnement qui favorise l'appropriation des ODD et la collaboration pour les réaliser;
- Encourager les Canadiens à s'approprier les ODD et à faire leur propre contribution pour atteindre ceux-ci;
- Appuyer la cohérence des politiques afin de coordonner les ODD et de les faire progresser.

Le Canada collaborera avec des pays partenaires au niveau international, des organisations locales de la société civile, le secteur privé et divers intervenants, ainsi que par l'entremise d'institutions régionales et internationales en vue de faire progresser les ODD.



QU'EST-CE QUE LA COHÉRENCE DES POLITIQUES ?

La cohérence des politiques pour le développement durable est une approche et un outil stratégique visant à intégrer les dimensions économique, sociale, environnementale et liée à la gouvernance du développement durable à toutes les étapes de l'élaboration des politiques nationales et internationales. Elle a pour but d'accroître la capacité des gouvernements à atteindre les objectifs suivants :

- Créer des synergies dans les secteurs de politiques économique, sociale et environnementale;
- Voir quels sont les compromis possibles et faire des rapprochements entre les objectifs des politiques nationales et les objectifs internationaux convenus;
- Se pencher sur les retombées des politiques nationales.

Source : [Coherence for Sustainable Development](#) (document en anglais seulement)

Leadership et coopération de la part du gouvernement fédéral

Au niveau fédéral, une première étape importante consiste à s'assurer que des structures de leadership et de gouvernance efficaces sont en place pour coordonner et surveiller les progrès réalisés. À cet égard, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a la responsabilité générale de diriger la mise en œuvre du Programme 2030 par le Canada, en collaboration étroite avec tous les autres ministres et ministères. En outre, le ministre du Développement international se fera le champion des efforts du Canada à l'étranger pour faire progresser les ODD, notamment en appuyant les organisations internationales et les partenaires de développement.

Tous les ministres, ministères et organismes fédéraux sont responsables de soutenir l'élaboration de la stratégie nationale et de mettre en œuvre le Programme 2030 et ses ODD s'inscrivant dans leurs secteurs de responsabilité. Cette collaboration dans l'ensemble du gouvernement du Canada fera en sorte que l'engagement du Canada à l'égard du Programme 2030 reste une priorité jusqu'en 2030. Les fonctionnaires des ministères et organismes fédéraux mettront l'accent sur la collaboration afin d'intégrer les ODD dans leurs travaux, s'impliqueront auprès des intervenants et rendront compte des progrès réalisés à l'égard des ODD relevant de leurs compétences.

Dans le but de soutenir une approche pancanadienne, le gouvernement du Canada a mis sur pied une unité des objectifs de développement durable pour coordonner les efforts, mieux faire connaître le Programme et ses ODD, faire le suivi, et rendre compte de la mise en œuvre du Programme 2030 par le Canada.

Cohérence des politiques

En raison de la nature indissociable et interconnectée des ODD, une mise en œuvre efficace du Programme 2030 exige une meilleure intégration et une plus grande cohérence des politiques pour veiller à ce que celles-ci se renforcent mutuellement et afin d'éviter de répéter inutilement les efforts.

Comme première étape importante en vue d'assurer la cohérence des politiques, le gouvernement du Canada établira des liens entre les politiques, initiatives et programmes fédéraux existants et les ODD. Pour cela, il faut déterminer les politiques les plus pertinentes pour chaque ODD et les cibles associées, et établir les liens entre les politiques. Les organismes et ministères fédéraux examinent actuellement leurs politiques et programmes pour déterminer dans quelle mesure ils contribuent aux objectifs et aux cibles du Programme 2030, et ainsi identifier les lacunes et les aspects pour lesquels ils doivent agir.

La cohérence des politiques entre les mesures nationales et internationales prises par le Canada est également essentielle à la réalisation du Programme 2030. Compte tenu de la nature interconnectée des ODD et des liens entre les actions prises et les progrès réalisés au Canada aux niveaux local, national, régional et international, la cohérence des politiques contribuera à mettre en place des approches mieux intégrées pour relever les défis associés au développement durable.

Gouvernements provinciaux et territoriaux

Puisque le Canada est une fédération, la responsabilité du développement durable est partagée : tous les niveaux de gouvernement contribuent de façon importante à la réalisation du Programme 2030. Les actions prises pour atteindre les ODD au niveau fédéral visent à compléter et à appuyer les initiatives prises par les autres administrations canadiennes.

Au Canada, les provinces jouent un rôle essentiel dans de nombreuses sphères d'activité comme l'éducation, le développement des compétences, les systèmes de santé, la justice, les services sociaux, la sécurité routière, le logement abordable et les infrastructures durables. En outre, elles sont les premières responsables de l'éducation postsecondaire, en plus d'être des moteurs essentiels de l'économie et d'importants investisseurs en recherche et développement. Les trois territoires du Canada assument plusieurs de ces responsabilités en matière de services sociaux, d'administration de la

justice et, de plus en plus, de la gestion des ressources naturelles terrestres et marines.

À cet égard, les responsables des politiques et de la réglementation des gouvernements provinciaux et territoriaux jouent un rôle important dans les progrès du développement durable au Canada. Chaque province et territoire a un rôle déterminant à jouer pour soutenir les efforts déployés par le Canada pour atteindre les ODD, notamment en ce qui concerne le suivi des résultats et la production de rapports dans leurs domaines de compétence. Le gouvernement du Canada continuera à travailler de concert avec les provinces et territoires au moyen des forums existants, comme les tables rondes fédérales-provinciales territoriales, pour établir les possibilités de collaboration et de mise en commun de pratiques exemplaires en matière d'ODD.

Gouvernements et peuples autochtones

Le gouvernement du Canada s'est engagé à renouveler les relations de nation à nation, les relations entre les Inuits et la Couronne, et les relations de gouvernement à gouvernement avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. En vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, et du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, cet engagement consiste à :

- reconnaître le droit à l'autodétermination des peuples autochtones;
 - adopter une approche fondée sur les distinctions;
 - respecter l'intérêt, protégé par la Constitution, des peuples autochtones relativement à leurs ressources et territoires traditionnels;
 - reconnaître la compétence inhérente des peuples autochtones en ce qui concerne les questions ayant des répercussions directes sur leur bien-être socioéconomique et culturel.
- consulter et faire participer activement les Premières Nations, les Inuits et les Métis en prenant le temps nécessaire pour travailler individuellement avec les partenaires autochtones nationaux et déterminer avec eux les meilleures façons de rendre compte de la contribution des Autochtones au Programme 2030.

L'autonomie gouvernementale autochtone fait partie du système canadien de fédéralisme coopératif en constante évolution et d'ordres distincts de gouvernement. Puisque les signataires d'ententes sur l'autonomie gouvernementale et de traités modernes exercent leurs droits et qu'ils ont compétence dans un certain nombre de domaines comme l'éducation, la santé et les terres, ils ont un rôle essentiel à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre des ODD. Le Canada a signé 25 traités modernes portant sur plus de 40 % de la masse continentale du Canada, et 22 de ces traités prévoient l'autonomie gouvernementale ou sont accompagnés d'ententes sur l'autonomie gouvernementale. Le Canada a également signé quatre ententes distinctes sur l'autonomie gouvernementale et deux ententes sectorielles sur l'autonomie gouvernementale en éducation. D'autres traités modernes, ententes sur l'autonomie gouvernementale et ententes fondées sur les droits seront conclus au cours des prochaines années.

La collaboration avec les Autochtones est essentielle au succès de la mise en œuvre du Programme 2030 et rejoint l'engagement clé de ne laisser personne de côté. La mobilisation des partenaires autochtones et des organisations autochtones nationales renforcera l'élaboration d'une approche intégrée visant à faire progresser les ODD. Elle permettra en outre au Canada de mettre concrètement en application son obligation de respecter le droit inhérent des peuples autochtones à l'autodétermination et d'honorer les engagements énoncés dans les traités modernes et les ententes sur l'autonomie gouvernementale.

Collectivités, municipalités et villes

Les villes sont l'épicentre de l'emploi, la croissance, la diversité, la culture et l'innovation et se retrouvent en première ligne pour intervenir dans les défis sociaux et environnementaux les plus pressants du Canada, comme la pauvreté, l'insécurité alimentaire, l'aide humanitaire, l'itinérance et la criminalité. Par conséquent, les collectivités, municipalités et villes canadiennes jouent un rôle central dans la réussite de la mise en œuvre du Programme 2030. Les administrations locales peuvent promouvoir les villes et communautés durables (ODD 11) au moyen d'une planification intégrée, du logement, du transport durable, de l'urbanisation inclusive, de la gestion des ordures et des espaces publics verts et inclusifs. Partout au Canada, les administrations locales ne font pas que mettre en œuvre le Programme 2030 : elles sont aussi des décideurs politiques qui offrent des programmes et des services directement aux Canadiens.

De nombreuses villes canadiennes prennent déjà des mesures liées au Programme 2030, offrant des signaux précurseurs quant à la progression du Canada dans la mise en œuvre des ODD. Environ 23 %, c'est-à-dire presque le quart de tous les indicateurs mondiaux des ODD, comportent une composante locale ou urbaine³. Cela met en lumière le rôle unique que les administrations locales jouent dans la mise en œuvre du Programme 2030. Les intervenants locaux ont la capacité de traduire le Programme 2030 en mesures concrètes pouvant avoir des répercussions réelles et tangibles sur les collectivités et les gens.

Puisque plus de la moitié des sept milliards d'habitants de la planète vivent dans des villes et que cette proportion devrait atteindre les deux tiers d'ici 2050, les villes sont au premier plan du Programme. Les gouvernements et intervenants locaux sont les mieux placés pour établir des liens entre les ODD et les actions locales, en utilisant le langage commun du Programme 2030 pour discuter des réussites et des défis communs à tous les niveaux (local, infranational, national et international).

ACTIONS PROPOSÉES : LEADERSHIP, GOUVERNANCE ET COHÉRENCE DES POLITIQUES

- Faire preuve de leadership dans la mise en œuvre du Programme 2030, tant au pays qu'à l'étranger, en coordonnant la Stratégie nationale pour le Programme 2030 à l'échelle pancanadienne et en mesurant les progrès réalisés en vue d'atteindre les ODD.
- Harmoniser les mécanismes de production de rapports fédéraux et soutenir l'intégration des ODD dans les stratégies, politiques et programmes – nouveaux et existants – des différents organismes et ministères fédéraux en vue d'accroître la cohérence des politiques.
- Développer du matériel de formation sur le Programme 2030 et ses ODD à l'intention des fonctionnaires fédéraux de tous les ministères et organismes.
- Assurer une représentation diversifiée aux Forums politiques de haut niveau des Nations Unies, en faisant participer les différents niveaux de gouvernement, notamment les provinces, les territoires, les gouvernements et peuples autochtones, et les administrations municipales.
- Élaborer des plans de participation inclusifs à long terme avec les partenaires et les communautés autochtones, les organisations autochtones nationales, les organisations signataires de traités modernes et les gouvernements autochtones autonomes afin de poursuivre la mise en œuvre du Programme 2030. Déterminer les possibilités de collaboration et d'intégration des perspectives, priorités et modes de connaissance autochtones dans les ODD; soutenir le renforcement des capacités et mieux faire connaître le Programme 2030.
- Encourager la collaboration avec les administrations municipales pour faire avancer la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau local et pour appuyer les mesures prises pour atteindre les ODD.
- Partager les pratiques exemplaires et déterminer les possibilités de collaboration et d'adaptation au niveau local des ODD avec tous les niveaux de gouvernement, les collectivités et les organisations locales.

3 [UN Habitat SDG Goal 11: A guide to assist national and local governments to monitor and report on SDG goal 11 indicators](#) (en anglais seulement)



Sensibilisation, mobilisation et partenariats

L'établissement de partenariats efficaces est essentiel à la mise en œuvre du Programme 2030, tant au pays qu'à l'étranger. Rassemblant de multiples voix, des ressources et des connaissances, les partenariats créent une synergie qui contribue à l'accélération des efforts. Même si le Canada possède une longue tradition de coopération avec les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, et même si de nombreux segments de la société sont déjà en train de prendre des actions liées au Programme 2030, il reste beaucoup de chemin à parcourir pour accroître la sensibilisation et la mobilisation, et pour créer et maintenir des réseaux et des partenariats efficaces.

Mobilisation et sensibilisation

L'un des principaux défis que doivent relever le Canada et tous les pays pour mettre en œuvre le Programme 2030 est le faible degré de connaissance et la mobilisation limitée à l'égard des ODD. Pour que les Canadiens se mobilisent et prennent des actions s'inscrivant dans le cadre du Programme 2030, il est d'abord nécessaire qu'ils y soient sensibilisés et qu'ils comprennent le rôle qu'ils peuvent jouer dans la réalisation des ODD. Sensibiliser et mobiliser les citoyens contribuera plus particulièrement à :

- assurer une compréhension générale des possibilités, des répercussions et des résultats du Programme 2030, en vue d'accroître les actions nécessaires pour réaliser les ODD;

- créer des espaces favorisant des dialogues ouverts et productifs, pour permettre aux Canadiens de collaborer et de mettre en commun des idées, des histoires, des pratiques exemplaires et des perspectives;
- assurer la transparence et la responsabilisation dans la réalisation du Programme 2030.

Pour que la stratégie nationale pour le Programme 2030 tienne compte des ambitions et des aspirations de tous les Canadiens, une forte mobilisation de tous les segments de la société est nécessaire. Au Canada, les ODD sont peu connus, même si de nombreux Canadiens contribuent déjà à plusieurs d'entre eux. Cela signifie qu'il faut mieux faire valoir la pertinence de ces objectifs et leur potentiel à nous assurer un avenir meilleur. En ralliant les Canadiens autour d'une vision commune propre au Canada, nous contribuerons à faire bouger les choses et à inciter les gens à agir en vue d'atteindre les ODD. Il faut accroître la mobilisation et le dialogue entre les secteurs, notamment avec les différents niveaux de gouvernement, les partenaires autochtones, la société civile, les entreprises et le milieu universitaire, ce qui sera essentiel pour l'élaboration de stratégies de communication percutantes. Pour cela, il faudra mener davantage d'activités d'information, organiser des événements et des activités, se pencher sur des approches de communication novatrices, et enfin, renforcer et accroître les efforts de communications en mettant à profit les partenariats et les réseaux.

Pour s'assurer de ne laisser personne de côté dans la mise en œuvre du Programme 2030, il sera important d'écouter les groupes sous-représentés et marginalisés et d'établir leur profil. Au Canada, les institutions, les collectivités et les administrations locales ayant établi des liens de confiance avec ces groupes sont les mieux placées pour favoriser l'engagement de ces derniers vis-à-vis les ODD tout en respectant leurs divers besoins. Sur le plan géographique, la participation des Canadiens d'un océan à l'autre représente un défi de taille et c'est pourquoi des efforts seront déployés pour mobiliser les collectivités rurales et éloignées. Certains de ces obstacles sont propres aux peuples autochtones, et tout particulièrement ceux vivant dans des collectivités nordiques ou éloignées. Ce défi est encore plus grand pour certains sous-groupes parmi les peuples autochtones tels que les femmes, les membres de la communauté LGBTQ2 ou encore ceux qui ont une incapacité ou des limitations fonctionnelles. La mobilisation des peuples autochtones sera intégrée à tous les aspects de la mise en œuvre du Programme 2030, et une attention particulière leur sera accordée pour encourager leur participation. Les organisations offrant des services aux collectivités sous-représentées et marginalisées recevront du soutien pour continuer à créer des espaces sûrs et stimulants favorisant la participation de tous au Programme 2030.

Une partie de l'approche du Canada destinée à faire connaître les ODD consistera à souligner les efforts des Canadiens qui contribuent déjà au Programme 2030, tant au pays qu'à l'étranger, au moyen de récits inspirants.

Le gouvernement du Canada aura la responsabilité de diriger des processus de mobilisation ouverts, inclusifs et transparents afin de rejoindre les Canadiens par l'entremise de divers forums pour développer et mettre en œuvre une stratégie nationale pour le Programme 2030 au Canada. Des rapports proactifs sur le progrès réalisé par le Canada en vue de l'atteinte des objectifs seront rendus publics.

Partenariats pour les objectifs

Le Canada reconnaît que les partenariats multipartites sont essentiels à la réalisation du Programme 2030. Même si bon nombre de Canadiens se rassemblent

et collaborent déjà aux ODD, plus d'efforts peuvent être déployés pour soutenir et mettre à profit le travail des intervenants tels que les organismes à but non lucratif, les provinces et territoires, le milieu universitaire, le secteur privé, les peuples autochtones, les femmes, les jeunes, et les populations sous-représentées et marginalisées.

C'est pourquoi le Canada soutiendra les partenariats qui mettent l'accent sur la collaboration horizontale et l'innovation entre les secteurs qui contribuent à la mise en œuvre du Programme 2030. Cela comprend les partenariats visant à accroître la sensibilisation et la mobilisation, à établir ou élargir de nouveaux partenariats et réseaux, ou à faciliter le renforcement des capacités et la recherche. Le Canada souhaite que les peuples autochtones deviennent des partenaires clés dans la mise en œuvre du Programme 2030.

Le Programme 2030 oriente de plus en plus les travaux des organisations internationales. Le Canada tire parti de sa participation à d'importants groupes internationaux pour faire progresser les ODD, notamment les Nations Unies, le Commonwealth, la Francophonie, le Groupe des Sept (G7), le Groupe des Vingt (G20). Le Canada continuera d'agir à titre de rassembleur, de mobilisateur et de catalyseur du changement inclusif à l'échelle internationale.

Les organisations canadiennes jouent également un rôle important dans les efforts internationaux du Canada. En collaboration avec d'autres organisations dans les pays en développement, elles contribuent à susciter le changement et à atteindre des résultats sur le terrain afin de faire progresser les ODD dans ces pays.

Apprentissage et partage des connaissances

Des réseaux dynamiques et diversifiés d'étudiants, de représentants du milieu scolaire, d'universitaires, de scientifiques, de chercheurs, de groupes de réflexion, d'établissements de formation et de formation continue et d'associations éducatives sont nécessaires pour susciter les changements transformateurs nécessaires à la réalisation du Programme 2030. Collectivement, leur travail est essentiel à la réalisation des ODD, car ils font des découvertes, génèrent de nouvelles idées et proposent des solutions aux défis mondiaux.

L'apprentissage et le partage de connaissances peuvent radicalement faire changer notre façon de penser et d'agir les uns envers les autres et envers la planète. En outre, l'apprentissage continu et le partage de connaissances en lien avec le développement durable et les ODD permettront aux apprenants de prendre des décisions éclairées et d'adopter des comportements responsables pour assurer l'intégrité environnementale, la viabilité économique et une société juste pour les générations actuelles et futures, et ce, dans le respect de la diversité culturelle. Par exemple, les étudiants, qu'ils soient autochtones ou non, pourront bénéficier des méthodes d'enseignement et des savoirs traditionnels autochtones dans les salles de classe.

L'éducation et la recherche sont aussi reconnues dans un certain nombre d'ODD. Les établissements universitaires jouent un rôle direct à cet égard. Toutefois, leur contribution aux ODD est beaucoup plus vaste. Ils soutiennent non seulement la mise en œuvre de chaque ODD, mais aussi le cadre d'action des ODD lui-même. Partout au Canada, les établissements d'enseignement et de recherche prennent déjà des mesures novatrices et créent des réseaux mondiaux destinés à faire progresser la recherche liée aux ODD. Le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec un certain nombre d'universités et de collèges pour mieux faire connaître les ODD et renforcer le soutien à la recherche, à l'innovation et au partage des connaissances sur les ODD.

Le fait de regrouper des experts possédant différentes perspectives, connaissances pratiques et expériences quant aux approches efficaces permet au Canada d'améliorer la résolution de problèmes, l'innovation et l'apprentissage mutuel. Il s'agit d'importants outils de mise en œuvre qui peuvent générer de nouvelles solutions aux défis de développement durable.

ACTIONS PROPOSÉES : MOBILISATION, SENSIBILISATION ET PARTENARIATS

- Collaborer avec des partenaires pour rédiger des narratifs et des appels à l'action inspirants, et raconter l'histoire de Canadiens qui, partout au pays, agissent en vue d'atteindre les ODD.
- Appuyer la tenue d'un forum national sur les ODD rassemblant divers intervenants pour discuter du Programme 2030 et collaborer à des approches novatrices visant à faire progresser l'atteinte des ODD au Canada.
- Travailler en partenariat avec les organisations et les collectivités locales pour informer et mobiliser les groupes vulnérables et marginalisés par rapport aux Programme 2030.
- Encourager la collaboration et l'établissement de partenariats horizontaux qui contribuent à la mise en commun des pratiques exemplaires, des idées et des expériences liées au Programme 2030.
- Prendre avantage des grands événements et forums régionaux et internationaux, tels que le Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies, le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies, l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies, les Sommets du G7 et du G20, ainsi que l'OCDE pour échanger les pratiques exemplaires de mise en œuvre du Programme 2030, pour présenter les efforts déployés par le Canada à ce chapitre et pour collaborer avec d'autres pays afin d'accroître l'impact des ODD et de maintenir le dynamisme des efforts réalisés.
- Soutenir les structures de gouvernance, les initiatives et les protocoles de recherche dirigés par les Premières Nations, les Métis et les Inuits et créer des partenariats avec les écoles, les universités, les établissements d'enseignement et les réseaux de recherche afin de soutenir la recherche, le développement, la mise en commun des ressources, ainsi que la mobilisation des jeunes à l'égard des ODD.
- Mettre sur pied un comité consultatif externe composé d'experts de différents horizons qui orientera la mise en œuvre du Programme 2030 au Canada.
- Soutenir la recherche dans des domaines qui contribueront à déterminer les lacunes relativement aux efforts déployés, à travers le Canada, pour atteindre les ODD ou qui aideront à mieux comprendre les besoins sociaux, économiques et environnementaux des populations sous-représentées qui sont à risque d'être laissées de côté.

Responsabilisation, transparence et production de rapports

Par souci de responsabilisation et de transparence, une étroite collaboration avec les partenaires sera établie, et ce tout au long de la mise en œuvre du Programme 2030, afin d'élaborer des indicateurs inclusifs, comparables et pertinents permettant de suivre les progrès et d'en rendre compte.

Les gouvernements ont convenu de suivre et d'examiner les résultats aux niveaux infranational, national, régional et mondial. Le tout permettra de sensibiliser la population au Programme 2030, de mobiliser les citoyens, les élus et les acteurs non gouvernementaux, de partager les leçons apprises et les pratiques exemplaires, d'identifier les lacunes, les défis et les moyens d'accélérer l'engagement et d'assurer la responsabilisation à l'égard de la mise en œuvre du Programme 2030.



Production de rapports au niveau mondial

Le Forum politique de haut niveau de l'ONU, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil économique et social, joue un rôle central dans le suivi et l'examen des résultats au niveau mondial. Les examens volontaires nationaux (EVN), par l'entremise desquels les pays évaluent les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs et des cibles du Programme 2030, sont notamment au cœur des activités du Forum. Il est attendu que chaque pays présente au moins deux EVN d'ici 2030. Le Canada a présenté son [premier EVN en juillet 2018](#) et il en préparera au moins un autre d'ici 2030.

Les États membres de l'ONU se sont entendus sur un ensemble d'indicateurs mondiaux pour suivre les progrès accomplis relativement aux ODD et leurs cibles respectives. Le Canada est un membre actif du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD, qui a élaboré ce [Cadre mondial d'indicateurs](#). Le groupe continue de travailler au développement de méthodes statistiques qui serviront à établir de nouveaux indicateurs et à perfectionner les indicateurs existants.

Statistique Canada continue à rendre compte des progrès accomplis par le Canada au titre du [Cadre mondial d'indicateurs](#) par l'entremise du [Carrefour des données liées aux ODD](#), lequel est mis à jour régulièrement, dès que de nouvelles données sont disponibles.

Cadre d'indicateurs canadien

La mesure des progrès accomplis est à la base même de la réalisation des ODD. Le [Cadre mondial d'indicateurs](#) permet de mesurer les progrès accomplis au niveau mondial, mais la réussite de la mise en œuvre des ODD passe également par l'établissement de cibles adaptées aux différents contextes nationaux.

La mise en place de systèmes de suivi inclusifs exige la participation de tous les intervenants afin d'assurer que leurs intérêts et perspectives soient pris en compte. Le Canada utilise une approche itérative pour élaborer son cadre d'indicateurs national. Dans un premier temps, des

consultations auprès des ministères fédéraux ont permis d'identifier des ambitions, des cibles et des indicateurs et d'élaborer une première version du Cadre d'indicateurs canadien (annexe III).

L'objectif du Cadre d'indicateurs canadien est de mesurer les progrès accomplis grâce à des indicateurs pertinents, objectifs et exhaustifs. Cette première version du cadre appuiera les consultations qui seront menées auprès des autres intervenants nationaux et locaux à propos des ambitions, des cibles et des indicateurs identifiés. Elle permettra également d'uniformiser les indicateurs utilisés pour mesurer les progrès du Canada dans la réalisation des ODD et d'aider le Canada à définir ses ambitions et à cibler les domaines d'intervention prioritaires. Elle favorisera enfin une approche cohérente et souple quant à la mesure et à l'évaluation des progrès accomplis, qui aidera les gouvernements et les autres intervenants à mettre en commun leurs expériences, les pratiques exemplaires et les nouvelles idées.

Le Cadre d'indicateurs canadien s'appuie principalement sur des données déjà existantes, provenant de différentes sources (enquêtes, recensements, données administratives, réseaux de surveillance, analyses scientifiques, imagerie géospatiale et autres formes de données ouvertes). Pour les populations vulnérables, le suivi sera effectué au moyen de différentes sources de données, dont certaines sont dites moins traditionnelles. Les meilleures données disponibles seront utilisées et ces dernières seront désagrégées. Les données désagrégées permettront de mettre en lumière la situation des différents groupes socioéconomiques et régionaux par rapport aux ODD et aideront à identifier ceux laissés derrière.

La désagrégation des progrès réalisés permettra également de mieux évaluer la contribution des différents secteurs à l'atteinte des ODD et de mieux allouer les ressources. De meilleures données, plus cohérentes, soutiendront les efforts de mise en œuvre des ODD et fourniront aux gouvernements, aux organisations de la société civile et au secteur privé de l'information leur indiquant comment, où et pourquoi investir en vue d'optimiser leur contribution aux grands objectifs stratégiques.



Production de rapports au niveau national

Le suivi des progrès par l'entremise d'outils efficaces et coordonnés au niveau national est fondamental pour la mise en œuvre du Programme 2030. La production de rapports sur une base régulière permettra au Canada de s'appropriier les ODD, de mesurer les progrès accomplis et d'en rendre compte aux Canadiens, d'identifier les lacunes et les bons coups, et de corriger le tir au besoin.

La production régulière de rapports présentant le progrès accompli par le Canada dans la réalisation du Programme 2030 permettra d'assurer la reddition de comptes relativement aux engagements tels que présentés dans la stratégie nationale. Le gouvernement du Canada préparera des rapports d'étape réguliers et ceux-ci s'appuieront sur des données probantes et mettront l'accent sur les résultats.

Les rapports seront accessibles sur le Carrefour des données liées aux ODD de Statistique Canada et mis à jour régulièrement, au fur et à mesure que de nouvelles données seront disponibles.

Production de rapports au niveau infranational

La production de rapports au niveau infranational (par ex. provincial, territorial ou local) est nécessaire pour fournir un contexte aux citoyens et aux décideurs municipaux. Ces rapports permettent de comparer les niveaux de vie et les progrès réalisés d'un endroit à l'autre et, par conséquent, de promouvoir la collaboration et l'apprentissage mutuel entre les régions. Ils contribuent également à faire le suivi de priorités particulières que peuvent avoir certaines régions et milieux écologiques (par ex. l'état de santé des côtes et des mers, de la toundra et des forêts).

Pour soutenir la production de rapports au niveau infranational, le Canada appuiera les éléments suivants :

- le développement de mécanismes dans l'ensemble des ministères fédéraux et d'un vaste éventail d'intervenants nationaux, régionaux et locaux et d'organisations autochtones pour contribuer à la surveillance et à l'évaluation efficaces des initiatives visant à atteindre les ODD et pour coordonner les efforts soutenant le Programme 2030 au Canada;
- la coordination des activités de collecte, d'interprétation et d'analyse des données liées aux ODD qui reconnaît l'implication des intervenants de la société civile, du milieu universitaire et du secteur privé à ce chapitre;
- la prise de mesures assurant la validation des données et l'amélioration de la qualité des données probantes produites.

Au moyen des rapports produits par Signes vitaux communautaires et Fondations communautaires du Canada, les administrations locales font déjà des efforts pour réaliser le Programme 2030 et rendre compte de leur progrès. Les approches, les priorités et les plans de mise en œuvre des ODD diffèrent d'un endroit à l'autre, mais la souplesse du Programme 2030 et le soutien des intervenants infranationaux contribueront à la réalisation des ODD partout au pays. La mise en évidence des forces des différentes régions du pays renforcera les assises de la mise en œuvre à l'échelle du Canada.

ACTIONS PROPOSÉES : RESPONSABILISATION, TRANSPARENCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS

- Participer chaque année au Forum politique de haut niveau et présenter au moins un autre examen volontaire national aux Nations Unies d'ici 2030.
- Faire progresser la désagrégation des données et explorer la question de la mesure au niveau local ou communautaire pour s'assurer que le Cadre d'indicateurs canadien tient compte des groupes sous-représentés et marginalisés et que le suivi des données pour ces groupes soit fait.
- Améliorer la désagrégation des données et la reconnaissance de l'identité autochtone dans le Cadre d'indicateurs canadien, dans la mesure du possible, et améliorer l'intégration future de données provenant des communautés autochtones, en s'appuyant sur des travaux comme l'élaboration du Cadre national axé sur les résultats et des indicateurs autochtones en matière de pauvreté, de santé et de bien-être.
- Faire régulièrement rapport sur la stratégie nationale du Canada et présenter aux Canadiens un rapport annuel sur les progrès réalisés par rapport au Cadre mondial d'indicateurs.
- Soutenir l'examen indépendant et le processus d'examen par les pairs afin d'améliorer la mise en œuvre du Programme 2030 par le Canada.
- Appuyer la production de rapports aux niveaux provincial, territorial, régional et local, pour mettre en lumière les actions mises en place au niveau local et qui contribuent à l'atteinte des ODD.

La réconciliation et le Programme 2030

La mise en œuvre par le Canada du Programme 2030 favorisera la réconciliation avec les peuples autochtones, de même que l'établissement et le maintien d'une relation fondée sur le respect mutuel entre les peuples autochtones et non autochtones au pays. Les 17 ODD sont pertinents pour les peuples autochtones et ont des liens directs avec les engagements envers les droits de la personne décrits dans la DNUDPA, dans les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et dans les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les ODD reposent sur les principes des droits de la personne et sur les liens avec la DNUDPA, et peuvent ainsi fournir un langage commun qui facilitera les conversations entre les Inuits, Métis et les Premières Nations d'une part et la population non autochtone d'autre part.

Dans l'ensemble, le Programme 2030 s'appuie sur les normes et les principes des droits de la personne, sur le principe de ne laisser personne de côté et sur la réduction des inégalités. Cela s'avère donc particulièrement pertinent pour les peuples autochtones, qui sont souvent désavantagés par rapport aux autres segments de la population. La défense de leurs droits est impérative pour que le Canada atteigne les objectifs énoncés dans le Programme 2030.

Soutien des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation

Il y a un profond désir de réconciliation partout au Canada, et le Programme 2030 va dans le sens de plusieurs appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, qui fournissent un cadre pour faire progresser la réconciliation.

Le principe fondamental des ODD, qui consiste à ne laisser personne de côté, fait écho aux besoins de millions de Canadiens qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion, et revêt une grande importance pour une bonne partie des quelques 1,7 million d'Autochtones⁴ au pays qui doivent faire face à de nombreux défis. À cet égard, les ODD ne sauraient arriver à un moment plus opportun, à la suite du rapport final de 2015 de la Commission de vérité et réconciliation⁵ et du rapport final de 2019 de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées⁶.

La réconciliation inspire les peuples autochtones et non autochtones et les motive à transformer la société canadienne pour que les générations futures puissent vivre ensemble dans la dignité, dans la paix et dans la prospérité⁷. Il s'agit d'un processus permanent d'établissement et de maintien de relations respectueuses. Une partie essentielle de ce processus est la reconnaissance des répercussions de l'histoire coloniale du Canada sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis, le rétablissement de la confiance ébranlée, l'octroi de réparations individuelles et collectives, et l'aboutissement d'actions concrètes qui se traduisent par des changements réels dans la société. Ce processus exigera une volonté politique, un leadership conjoint, dans un climat de confiance, de responsabilisation et de transparence.

4 Nombre de personnes ayant déclaré une identité autochtone dans le [recensement de la population de 2016](#)

5 [Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada](#)

6 [Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#)

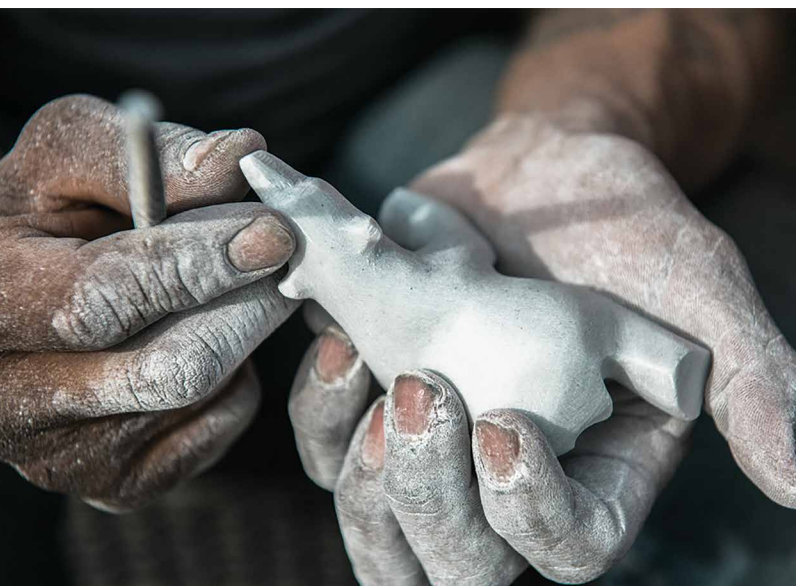
7 [Pensionnats du Canada : La réconciliation. Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, volume 6](#)

Savoirs autochtones

Le Programme 2030 reconnaît que les systèmes de savoirs traditionnels des peuples autochtones, partout sur la planète, sont précieux et doivent être protégés. Par ailleurs, les idées qu'ils contiennent ont le potentiel d'éclairer les initiatives de développement durable du Canada et d'y contribuer de façon importante, notamment en ce qui concerne les moyens de subsistance durables, les tendances et pratiques de consommation, et la sécurité alimentaire.

Parmi les 10 principes de réconciliation de la CVR, les deux qui suivent soulignent l'importance des connaissances autochtones dans le processus de réconciliation :

- Les points de vue et les interprétations des aînés autochtones, et les points de vue et les interprétations des gardiens du savoir traditionnels en ce qui concerne l'éthique, les concepts et les pratiques de réconciliation sont essentiels pour une réconciliation à long terme.
- Appuyer la revitalisation culturelle des peuples autochtones et intégrer les systèmes de savoir, les histoires orales, les lois, les protocoles et les liens avec la terre des Autochtones sont des éléments essentiels au processus de réconciliation⁸.



Malgré qu'il n'y ait pas de consensus en ce qui concerne la définition de ce que sont les connaissances autochtones, elles peuvent être identifiées comme étant enracinées dans le savoir traditionnel ou ancestral des compétences et des comportements qui ont permis aux peuples autochtones de prospérer sur leurs terres, tout en conservant la souplesse nécessaire pour s'adapter en permanence. Les connaissances autochtones peuvent en outre inclure les connaissances transmises d'une génération à l'autre et celles tirées de l'expérience et de l'application d'enseignements traditionnels uniques⁹.

Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination, y compris dans le domaine de la recherche. Ce faisant, ce sera là un des moyens les plus efficaces d'intégrer les savoirs, les perspectives et l'expertise autochtones à la recherche, mais aussi aux politiques et aux programmes. L'autodétermination en matière de recherche implique le respect des priorités de recherche autochtones par les gouvernements, les chercheurs et les instituts de recherche. Cela fera également en sorte que les organismes de gouvernance, les politiques et les pratiques de recherche contribueront à la réalisation de recherches constructives et pertinentes et à la production de nouvelles connaissances qui donneront aux Autochtones les moyens nécessaires pour répondre aux besoins et aux priorités de leurs communautés¹⁰.

Les peuples autochtones ont une grande contribution à apporter au Programme 2030. Le Canada reconnaît que les quelques indicateurs mondiaux dans lesquels les peuples autochtones sont mentionnés ne reconnaissent pas explicitement les connaissances autochtones et ne traduisent pas les différentes définitions de bien-être et de promotion de mesures de bien-être non monétaires. Nous reconnaissons la nécessité, au Canada et à l'échelle internationale, de mieux soutenir, comprendre et renforcer les connaissances, les pratiques et les efforts des peuples autochtones en ce qui concerne les questions de développement durable.

8 [Ce que nous avons retenu : Les principes de la vérité et de la réconciliation](#)

9 *Métis Nation Knowledge Systems: Domestic and International Contexts*, Kathy Hodgson-Smith, Hodgson-Smith Law (Kyle P. Vermette), et Celeste McKay Consulting Inc. (June Lorenzo, Celeste McKay et Campbell MacLean)

10 [Stratégie nationale inuite sur la recherche](#)

ACTIONS PROPOSÉES : LA RÉCONCILIATION ET LE PROGRAMME 2030

- Mettre en œuvre le Programme 2030 dans le respect absolu des droits des peuples autochtones, en assurant la protection et la promotion de ces droits, comme le reflètent les 10 principes de réconciliation, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles.
- Consulter les organisations autochtones nationales et les communautés autochtones du pays pour veiller à ce que la mise en œuvre du Programme

2030 soit réalisée dans un esprit de collaboration et dans le respect des droits à l'autodétermination des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et soutenir leur participation aux processus de mise en œuvre, de suivi et d'examen.

- Sensibiliser tous les Canadiens aux systèmes de savoirs autochtones.
- Soutenir le développement de ressources qui créent des liens entre les expériences passées, présentes et futures des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada et le Programme 2030.



Investir dans les ODD

Investir dans les ODD signifie investir dans la prospérité du Canada et dans les générations à venir. En travaillant ensemble et en concentrant nos efforts là où ils peuvent avoir le plus grand effet tout en investissant des ressources dans des domaines comme la science, l'innovation, la technologie et les partenariats, il sera possible de faire progresser encore plus rapidement la réalisation des ODD.

Le développement durable est un élément clé qui contribuera à assurer la prospérité économique de demain, la santé de la planète, et le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

Innover au profit des ODD

Les sociétés et les économies connaissent des changements profonds tels que des transformations économiques comme la nouvelle géographie industrielle, la commercialisation et la privatisation, des révolutions technologiques en informatique et en biotechnologie, les changements climatiques à l'échelle planétaire et la dégradation de l'environnement. Ces changements interagissent de façon complexe et remettent en question la compréhension que nous avons des modèles sociaux, économiques et environnementaux.

C'est dans ce contexte que beaucoup voient en l'innovation une solution possible à certains des grands défis que pose le développement durable. Pour le Canada, cela signifie soutenir des projets d'innovation ayant des bénéfices interreliés qui appuient les ODD par le biais de partenariats. Cela signifie aussi créer des occasions pour les Canadiens de se réunir pour partager des pratiques exemplaires et mettre à l'essai des idées créatives et mesurer leur impact. Cela permettra ainsi de catalyser l'action et d'obtenir de meilleurs résultats, tout en ne laissant personne de côté.

L'innovation et les percées technologiques transforment rapidement notre compréhension de ce qui est possible aux niveaux local, national et mondial. Lorsque des défis tels que la réalisation des ODD sont envisagés, il est évident que de nouvelles stratégies et technologies sont nécessaires pour les atteindre. Au Canada, les plus

ACTIONS PROPOSÉES : INVESTIR DANS LES ODD

- Améliorer la collaboration entre les différents niveaux de gouvernement, le secteur privé et à but non-lucratif et les milieux de la recherche pour soutenir le développement d'approches et de partenariats, nouveaux et novateurs, et les découvertes qui feront progresser plusieurs ODD à la fois.
- Encourager les entreprises du secteur privé et les investisseurs privés à contribuer à l'atteinte des ODD par l'entremise de possibilités de collaboration pouvant porter sur : les processus de production et d'approvisionnement durables; l'écocoefficacité, l'énergie propre et l'utilisation régénératrice des ressources naturelles; l'amélioration de la couverture sociale de la main-d'œuvre; l'adoption d'approches d'économie circulaire; les investissements respectant les critères environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance dans les marchés frontaliers et les marchés émergents; et les initiatives de responsabilité sociale au sein des entreprises.
- Créer des partenariats avec des organisations dans le but de favoriser la mise en œuvre des ODD dans le milieu des affaires, notamment au moyen d'initiatives de responsabilité sociale au sein des entreprises.
- Mobiliser des partenaires pour élaborer, mettre à l'essai et instaurer avec eux des outils de financement souples et novateurs qui attireront de nouveaux investissements en vue d'atteindre les ODD au Canada et à l'étranger.
- Mesurer l'aspect économique et les retombées de la mise en œuvre réussie des ODD, des différentes ressources nécessaires et des divers types de financement possibles.

importantes innovations et percées technologiques qui contribueront à la réalisation des ODD proviendront en grande partie de travaux entrepris au niveau communautaire et de l'entrepreneuriat social issu du secteur privé. Ces derniers fourniront également la validation de principe nécessaire au secteur public pour adopter les innovations à grande échelle.



Faire participer les entreprises aux ODD

Le secteur privé montre déjà la voie à suivre pour de nombreux ODD et est un élément essentiel aux solutions durables. De plus en plus d'entreprises reconnaissent les ODD comme des leviers d'innovation, de croissance et de concurrence. Les ODD constituent également un cadre puissant pour renforcer les objectifs de l'entreprise et pour attirer des talents, des clients et des investisseurs.

Les partenariats avec le secteur privé représentent beaucoup plus qu'une source de financement : ils peuvent appuyer le développement technologique, le transfert de connaissances, l'innovation, la création d'emplois et de nouvelles sources de revenus. Pour le Canada, la mobilisation des entrepreneurs canadiens et le recours aux connaissances du secteur privé, notamment des grandes entreprises, des coopératives, des petites et moyennes entreprises et des multinationales, sont essentiels à la mise en œuvre du Programme 2030.

La contribution du secteur privé et des capitaux privés se présente généralement sous deux formes : la bonne gouvernance dans les pratiques d'affaires ainsi que les investissements dans le développement durable. Cela se traduit par l'engagement à l'égard du développement durable, la transparence, la responsabilisation, les pratiques adoptées dans la chaîne d'approvisionnement, la responsabilité d'éviter les dommages et le partenariat avec le gouvernement dans le but de maximiser les bénéfices mutuels des investissements.

Financer la réalisation des ODD

Pour parvenir à la réussite des ODD au Canada et partout dans le monde, il faudra attirer de nouveaux partenaires et de nouvelles ressources, autant au niveau national qu'international. C'est pourquoi il est fondamental que les investisseurs, petits et grands, ne se contentent pas seulement de reconnaître les ODD et de les respecter : ils devront agir en mobilisant et en injectant de nouveaux capitaux pour soutenir une panoplie d'instruments financiers à rendement variable et en appuyant des pratiques axées sur la durabilité écologique, sociale et économique.

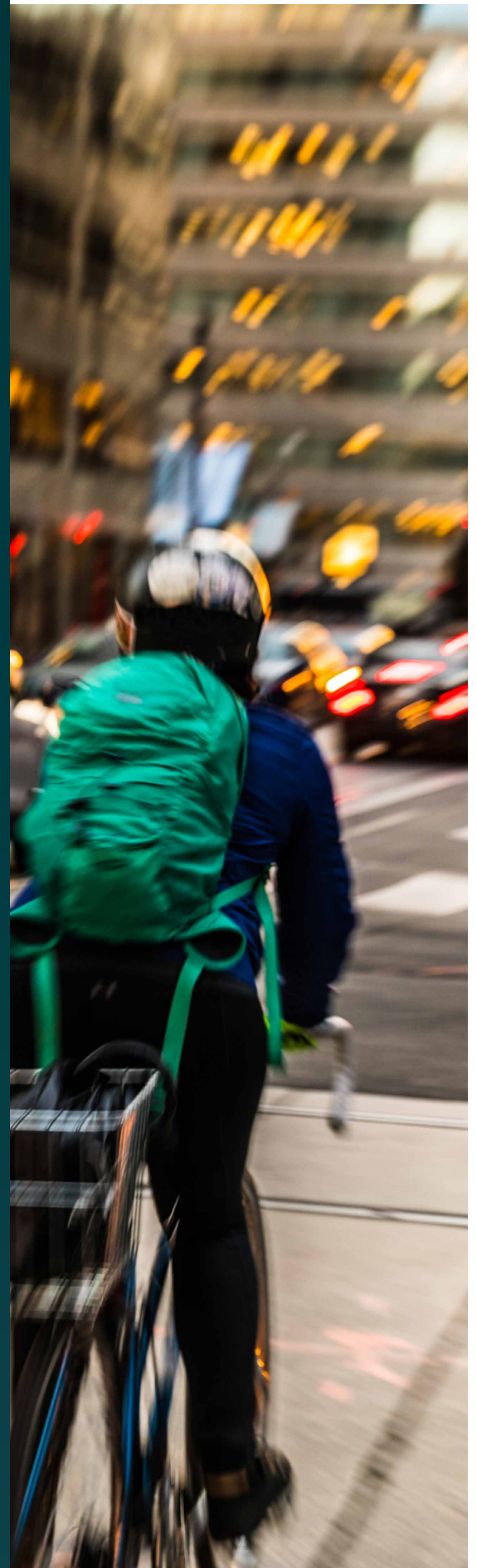
Pour réaliser le potentiel de croissance durable du Canada, il faudra changer radicalement les interactions entre l'innovation, les modèles d'investissement, les comportements des consommateurs, la gestion des risques, les politiques et la réglementation. Le système financier joue un rôle essentiel dans la gestion des flux de capitaux et la gestion des risques complexes. En offrant les moyens de saisir les occasions présentées¹¹, le Canada peut jouer un rôle important dans la recherche de solutions qui comblent l'écart de financement des ODD, notamment en collaboration avec des sociétés pouvant injecter des capitaux privés, des investisseurs et des organisations philanthropiques. La finance sociale est une approche qui peut considérablement améliorer la progression des ODD au Canada, en mobilisant des capitaux privés pour le bien public. En effet, elle donne la chance aux investisseurs de financer des projets qui profitent à la société et aux organismes communautaires d'accéder à de nouvelles sources de financement afin de relever les défis du développement durable.

11 [Rapport final du Groupe d'experts sur la finance durable : Mobiliser la finance pour une croissance durable](#)

ALLER DE L'AVANT ENSEMBLE

Le Canada reconnaît l'importance des partenariats dans l'atteinte des ODD. La rétroaction d'intervenants de partout au pays sur les éléments du document provisoire *Vers la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030* est essentielle afin de mettre au point une stratégie nationale pancanadienne. La réussite du Programme 2030 dépend de notre capacité à travailler ensemble et à inspirer l'action, tout en respectant l'engagement du Canada de ne laisser personne de côté à travers sa mise en œuvre.

Les Canadiens peuvent contribuer à l'atteinte des ODD dans les gestes qu'ils posent au quotidien. Bon nombre d'entre eux participent déjà à mettre en œuvre le Programme 2030, notamment par les efforts concertés de développement durable qu'ils déploient au travail, à l'école ou en faisant du bénévolat. Cependant, il faut en faire plus afin de mieux coordonner nos efforts.



ANNEXE I

30 ACTIONS À PRENDRE D'ICI 2030

Vers la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 propose 30 actions fédérales concrètes pour faire avancer le travail portant sur le cadre du Programme 2030 et 30 ambitions nationales pour atteindre les objectifs du développement durable (ODD) au Canada. Les commentaires et les perspectives des Canadiens sur les mesures décrites ci-dessous et les ambitions énoncées dans l'annexe III serviront à renforcer une vision pancanadienne pour le Programme 2030 et à définir collectivement le chemin que nous voulons suivre.

1. Faire preuve de leadership dans la mise en œuvre du Programme 2030, tant au pays qu'à l'étranger, en coordonnant une stratégie nationale pour le Programme 2030 à l'échelle pancanadienne et en mesurant les progrès réalisés à l'égard des ODD.
2. Harmoniser les mécanismes de production de rapports fédéraux et appuyer l'intégration des ODD dans les stratégies, politiques et programmes – nouveaux et existants – des différents organismes et ministères fédéraux afin d'accroître la cohérence des politiques.
3. Développer du matériel de formation sur le Programme 2030 et ses ODD à l'intention des fonctionnaires fédéraux de tous les ministères et organismes.
4. Assurer une représentation diversifiée aux Forums politiques de haut niveau des Nations Unies, en faisant participer les différents niveaux de gouvernement, notamment les provinces, les territoires, les gouvernements et peuples autochtones, et les administrations municipales.
5. Élaborer des plans de participation inclusifs à long terme avec les partenaires et les communautés autochtones, les organisations autochtones

nationales, les organisations signataires de traités modernes et les gouvernements autochtones autonomes afin de poursuivre la mise en œuvre du Programme 2030. Déterminer les possibilités de collaboration et d'intégration des perspectives, priorités et modes de connaissance autochtones dans les ODD; soutenir le renforcement des capacités et mieux faire connaître le Programme 2030.

6. Encourager la collaboration avec les administrations municipales pour faire avancer la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau local et appuyer les mesures mises en place pour atteindre les ODD.
7. Partager les pratiques exemplaires et déterminer les possibilités de collaboration et d'adaptation au niveau local des ODD avec tous les niveaux de gouvernement, les collectivités et les organisations locales.
8. Collaborer avec des partenaires pour rédiger des narratifs et des appels à l'action inspirants, et raconter l'histoire de Canadiens qui, partout au pays, agissent en vue d'atteindre les ODD.
9. Appuyer la tenue d'un forum national sur les ODD rassemblant divers intervenants pour discuter du Programme 2030 et collaborer à des approches novatrices visant à faire progresser l'atteinte des ODD au Canada.
10. Travailler en partenariat avec les organisations et les collectivités locales pour informer et mobiliser les groupes vulnérables et marginalisés par rapport aux Programme 2030.

11. Encourager la collaboration et l'établissement de partenariats horizontaux qui contribuent à la mise en commun des pratiques exemplaires, des idées et des expériences liées au Programme 2030.
12. Prendre avantage des grands événements et forums régionaux et internationaux, tels que le Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies, le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies, l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies, les Sommets du G7 et du G20, ainsi que l'OCDE pour échanger les pratiques exemplaires de mise en œuvre du Programme 2030, pour présenter les efforts déployés par le Canada à ce chapitre et pour collaborer avec d'autres pays afin d'accroître l'impact des ODD et de maintenir le dynamisme des efforts réalisés.
13. Créer des partenariats avec les écoles, les universités, les établissements d'enseignement et les réseaux de recherche afin de soutenir la recherche, le développement, le partage de ressources, ainsi que la mobilisation des jeunes à l'égard des ODD.
14. Mettre sur pied un comité consultatif externe composé d'experts de différents horizons qui orientera la mise en œuvre du Programme 2030 au Canada.
15. Soutenir la recherche dans des domaines qui contribueront à déterminer les lacunes relativement aux efforts déployés, à travers le Canada, pour atteindre les ODD ou qui aideront à mieux comprendre les besoins sociaux, économiques et environnementaux des populations sous-représentées qui sont à risque d'être laissées de côté.
16. Participer chaque année au Forum politique de haut niveau et présenter au moins un autre examen volontaire national aux Nations Unies d'ici 2030.
17. Faire progresser la désagrégation des données et explorer la question de la mesure au niveau local ou communautaire pour s'assurer que le Cadre d'indicateurs canadien tient compte des groupes sous-représentés et marginalisés et que le suivi des données pour ces groupes soit fait.
18. Améliorer la désagrégation des données et la reconnaissance de l'identité autochtone dans le Cadre d'indicateurs canadien, dans la mesure du possible, et améliorer l'intégration future de données provenant des communautés autochtones, en s'appuyant sur des travaux comme l'élaboration du Cadre national axé sur les résultats et des indicateurs autochtones en matière de pauvreté, de santé et de bien-être.
19. Faire régulièrement rapport sur la stratégie nationale du Canada et présenter aux Canadiens un rapport annuel sur les progrès réalisés par rapport au [Cadre mondial d'indicateurs](#).
20. Soutenir l'examen indépendant de la mise en œuvre par le Canada du Programme 2030.
21. Appuyer la production de rapports aux niveaux provincial, territorial, régional et local, pour mettre en lumière les actions mises en place au niveau local et qui contribuent à l'atteinte des ODD.
22. Mettre en œuvre le Programme 2030 dans le respect absolu des droits des peuples autochtones, en assurant la protection et la promotion de ces droits, comme le reflètent les 10 principes de réconciliation, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
23. Consulter les organisations autochtones nationales et les communautés autochtones du pays pour veiller à ce que la mise en œuvre du Programme 2030 soit réalisée dans un esprit de collaboration et dans le respect des droits à l'autodétermination des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et soutenir leur participation aux processus de mise en œuvre, de suivi et de révision.
24. Sensibiliser tous les Canadiens aux systèmes de savoir autochtones.
25. Soutenir le développement de ressources qui créent des liens entre les expériences passées, présentes et futures des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada et le Programme 2030.

26. Améliorer la collaboration entre les différents niveaux de gouvernement, le secteur privé et à but non-lucratif et les milieux de la recherche pour soutenir le développement d'approches et de partenariats, nouveaux et novateurs, et les découvertes qui feront progresser plusieurs ODD à la fois.
27. Encourager les entreprises du secteur privé et les investisseurs privés à contribuer à l'atteinte des ODD par l'entremise de possibilités de collaboration pouvant porter sur : les processus de production et d'approvisionnement durables; l'efficacité, l'énergie propre et l'utilisation régénératrice des ressources naturelles; l'amélioration de la couverture sociale de la main-d'œuvre; l'adoption d'approches d'économie circulaire; les investissements respectant les critères environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance dans les marchés frontaliers et les marchés émergents; et les initiatives de responsabilité sociale au sein des entreprises.
28. Créer des partenariats avec des organisations dans le but de favoriser la mise en œuvre des ODD dans le milieu des affaires, notamment au moyen d'initiatives de responsabilité sociale au sein des entreprises.
29. Mobiliser des partenaires pour élaborer, mettre à l'essai et instaurer avec eux des outils de financement souples et novateurs qui attireront de nouveaux investissements en vue d'atteindre les ODD au Canada et à l'étranger.
30. Mesurer l'aspect économique et les retombées de la mise en œuvre réussie des ODD, des différentes ressources nécessaires et des divers types de financement possibles.

ANNEXE II

MISE EN CORRESPONDANCE DES MINISTÈRES FÉDÉRAUX PAR RAPPORT AUX ODD

Pour accélérer les progrès liés à l'engagement du Canada à l'égard du Programme 2030, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a été désigné pour mener la mise en œuvre globale du Programme 2030, en étroite collaboration avec tous les autres ministres et ministères.

Alors que le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a la responsabilité générale de diriger la mise en œuvre du Programme 2030 par le Canada, la ministre du Développement international fera progresser les engagements et les responsabilités du Canada en matière d'ODD en ce qui a trait au développement international et à la politique étrangère.

Tous les ministres, ministères et organismes fédéraux ont la responsabilité de mettre en œuvre le Programme 2030 et de soutenir l'élaboration de la Stratégie nationale. Cette collaboration et ce partage de responsabilité pour l'ensemble du gouvernement du Canada contribueront à faire en sorte que l'engagement du Canada envers le Programme 2030 reste une priorité jusqu'en 2030.



Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- Affaires mondiales Canada
- Agence du revenu du Canada
- Emploi et Développement social Canada
- Finances Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Services aux Autochtones Canada



Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- Affaires mondiales Canada
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Emploi et Développement social Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada



Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- Affaires mondiales Canada
- Agence de la santé publique du Canada
- Anciens Combattants Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Santé Canada
- Services aux Autochtones Canada
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada



Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- Affaires mondiales Canada
- Anciens Combattants Canada
- Emploi et Développement social Canada
- Femmes et de l'Égalité des genres
- Finances Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Patrimoine canadien
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Services aux Autochtones Canada



Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- Affaires mondiales Canada
- Défense nationale
- Emploi et Développement social Canada
- Femmes et de l'Égalité des genres
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Infrastructure Canada
- Justice Canada
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Services aux Autochtones Canada
- Sécurité publique Canada
- Services publics et Approvisionnement Canada
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Transports Canada



Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

- Affaires mondiales Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Infrastructure Canada
- Pêches et Océans Canada
- Services aux Autochtones Canada



Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

- Affaires mondiales Canada
- Infrastructure Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Ressources naturelles Canada
- Services publics et Approvisionnement Canada



Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- Affaires mondiales Canada
- Agence du revenu du Canada
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Anciens Combattants Canada
- Défense nationale
- Emploi et Développement social Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Finances Canada
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Patrimoine canadien
- Pêches et Océans Canada
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Ressources naturelles Canada
- Services aux Autochtones Canada
- Services publics et Approvisionnement Canada
- Transports Canada



Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- Affaires mondiales Canada
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Emploi et Développement social Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Finances Canada
- Infrastructure Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Patrimoine canadien
- Pêches et Océans Canada
- Ressources naturelles Canada
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Sécurité publique Canada
- Services aux Autochtones Canada
- Transports Canada



Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- Affaires mondiales Canada
- Agence du revenu du Canada
- Anciens Combattants Canada
- Emploi et Développement social Canada
- Femmes et de l'Égalité des genres
- Finances Canada
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Infrastructure Canada
- Services aux Autochtones Canada



Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- Affaires mondiales Canada
- Défense nationale
- Patrimoine canadien
- Emploi et Développement social Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Finances Canada
- Infrastructure Canada
- Ressources naturelles Canada
- Sécurité publique Canada
- Services aux Autochtones Canada
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Transports Canada



Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

- Affaires mondiales Canada
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Finances Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Pêches et Océans Canada
- Ressources naturelles Canada
- Services publics et Approvisionnement Canada



Objectif 13 : Prendre d'urgence des actions pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- Affaires mondiales Canada
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Finances Canada
- Infrastructure Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Pêches et Océans Canada
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Ressources naturelles Canada
- Transports Canada



Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

- Affaires mondiales Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Pêches et Océans Canada
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Ressources naturelles Canada
- Transports Canada



Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- Affaires mondiales Canada
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Pêches et Océans Canada
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Ressources naturelles Canada



Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

- Tous les ministères



Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

- Tous les ministères

ANNEXE III

CADRE D'INDICATEURS CANADIEN

Le Cadre d'indicateurs canadien (CIC) consiste en une série d'indicateurs élaborés par Statistique Canada en collaboration avec l'unité des objectifs de développement durable (ODD) d'Emploi et Développement social Canada et d'autres ministères fédéraux. Le CIC complète le [Cadre mondial d'indicateurs](#) et servira à mesurer les progrès des différentes ambitions du Canada décrites dans la Stratégie nationale pour le Programme 2030.

La première version du CIC propose 30 ambitions, 60 indicateurs fédéraux et de nombreuses cibles liées aux ODD. Les ambitions proposées dans la présente version du CIC serviront de point de départ à la discussion portant sur les progrès que le Canada souhaite faire d'ici 2030 par rapport à chaque ODD. Elles permettront également de relever et de valider les cibles et les indicateurs.

En établissant ses ambitions, ses cibles et ses indicateurs, le Canada pourra tracer la voie à suivre pour atteindre chaque ODD, évaluer les progrès réalisés, corriger le tir, relever les lacunes et déterminer des mesures concrètes à prendre. Il convient de noter que les ambitions serviront de balises. Les partenaires seront encouragés à utiliser les indicateurs et les cibles qui sont pertinents à leurs réalités respectives.

La version actuelle du CIC est le résultat d'un examen approfondi des politiques, stratégies et initiatives fédérales liées aux ODD et de consultations menées auprès des ministères et organismes concernés. La sélection des indicateurs est fondée sur une méthodologie précise et sur des données probantes tirées de sources existantes. La plupart des données peuvent être désagrégées, à savoir subdivisées en sous-populations ou sous-catégories, et portent sur

plusieurs années. Ces données aideront à dégager les disparités régionales et les populations vulnérables, ainsi que les principales tendances. Pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, le CIC fournira des données désagrégées pour de nombreux groupes potentiellement vulnérables, à savoir les femmes, les enfants, les aînés, les vétérans, les immigrants, les minorités visibles, les chefs de famille monoparentale, les personnes à faible revenu, les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis, les personnes handicapées et les membres de la communauté LGBTQ2¹².

Les indicateurs du CIC sont interreliés. Par exemple, l'ambition selon laquelle les Canadiens contribueront à la croissance durable et en profiteront ne sera pas seulement mesurée au moyen du PIB. D'autres indicateurs, tels que le taux de chômage par groupe, la proportion de jeunes ni en emploi, ni aux études et ni en formation, le taux de pauvreté et le taux d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'éducation, seront utilisés.

Les cibles proposées sont un point de départ pour déterminer les cibles qui tiendront compte des réalités locales et communautaires. Le CIC veillera à bien relever et inclure les ambitions, les cibles et les indicateurs auxquels tous les Canadiens apportent leur soutien.

12 *International Institute for Sustainable Development, Leaving No Canadian Behind: Measuring the well-being of vulnerable Canadians for effective SDG implementation.*

CRITÈRES DE SÉLECTION

Comme il est suggéré dans le document [Getting Started with the Sustainable Development Goals](#) produit par le Réseau de solutions de développement durable (SDSN), les indicateurs retenus sont : (1) limités en nombre et harmonisés avec le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable; (2) simples et dont les incidences sur les politiques gouvernementales sont claires; (3) conçus pour fréquemment faire l'objet d'un suivi au moyen de sources fiables et désagrégables; (4) orientés vers l'avenir et les résultats; (5) représentatifs de la diversité canadienne, de sorte que la réalité soit fidèlement reflétée.

La création d'un cadre d'indicateurs vise à de trouver un certain équilibre pour tenir compte de plusieurs compromis possibles, notamment :

- **Exhaustivité vs simplicité :** Maintenir un équilibre entre le besoin de couvrir tout ce qui est important et pertinent et éviter d'avoir un cadre trop large et complexe. Si tout est considéré comme une priorité, rien ne peut réellement être priorisé.
- **Pertinence vs comparabilité :** Maintenir un équilibre entre des indicateurs faisant ressortir les différentes difficultés régionales et particulières et des indicateurs comparables d'un océan à l'autre.
- **Caractère statique vs caractère adaptable :** Maintenir un équilibre entre un cadre d'indicateurs servant à faire le suivi des progrès d'aujourd'hui à 2030 et un cadre souple qui permet d'ajouter les enjeux importants au fur et à mesure qu'ils émergeront.
- **Approche ascendante vs approche descendante :** Maintenir un équilibre entre un cadre dont les indicateurs sont déterminés selon une approche imposée par les autorités et une approche qui tient compte des points de vue de différents intervenants.

PROCHAINES ÉTAPES

La première version du cadre d'indicateurs canadien sera utilisée pour appuyer les prochaines consultations avec les intervenants. Ce document servira à amorcer la conversation avec les Canadiens sur le degré d'ambition quant à l'atteinte des ODD et sur les cibles et indicateurs appropriés pour mesurer les progrès du Canada.

Les Canadiens sont invités à participer au processus d'élaboration du CIC en faisant part de leurs perspectives, de leurs idées et de leurs points de vue. Tous les intervenants sont encouragés à :

- se prononcer sur la cohérence du cadre relativement au degré d'ambition du Canada vis-à-vis des ODD, y compris les possibilités, les défis, les compromis à trouver, et les écarts à combler;
- valider les ambitions, les cibles et les indicateurs proposés et les utiliser comme fondements dans les démarches entreprises;
- déterminer ce qui peut être mesuré au niveau local et communautaire pour compléter les données et les cadres existants;
- bien désagréger les données pour s'assurer que le cadre tient compte des groupes sous-représentés et marginalisés et que le suivi à l'égard de ces groupes soit fait;
- améliorer la désagrégation des données et la reconnaissance de l'identité autochtone dans l'ensemble du cadre ainsi que la future intégration des données provenant des communautés autochtones.

CADRE D'INDICATEURS CANADIEN



Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Ambition

Réduire la pauvreté sous toutes ses formes au Canada

Indicateur

- Taux de pauvreté basé sur la Mesure officielle de la pauvreté canadienne

Cible

- Réduction de 50 % par rapport au taux de pauvreté de 2015, d'ici 2030



Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Ambition

Les Canadiens ont accès à une nourriture suffisante, abordable et nutritive

Indicateur

- Prévalence de l'insécurité alimentaire, modérée ou grave

Ambition

La production agricole canadienne est durable

Indicateur

- Indices de durabilité agroenvironnementale, pour l'eau, les sols, l'air et la biodiversité

Cible

- D'ici 2030, favoriser l'amélioration des performances environnementales du secteur agricole en obtenant un score de 71 ou plus pour l'indice de durabilité agroenvironnementale (reflétant la qualité de l'eau, du sol, de l'air et de la biodiversité)



Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Ambition

Les Canadiens adoptent des comportements sains

Indicateurs

- Consommation de sucres, de sodium, de gras saturé, de boissons sucrées et de fruits et légumes par apport alimentaire de référence, par catégorie
- Prévalence de la consommation de tabac
- Nombre moyen de minutes d'activités physiques quotidiennes
- Proportion de la population en embonpoint ou obèse selon leur indice de masse corporelle, par catégorie

Cibles

- Réduction de la consommation de tabac chez les Canadiens âgés de 15 ans et plus à moins de 5 % d'ici 2035
- Activités physiques : Petite enfance (1-4) 180 min/jour; enfants et jeunes (5-17) 60 min/jour; adultes (18-64) 21 min/jour; aînés (65+) 21 min/jour

Ambition

Les Canadiens ont des vies saines et satisfaisantes

Indicateurs

- Espérance de vie, totale et ajustée sur la santé
- Niveau de satisfaction moyen des Canadiens (1-10) à l'égard de leur vie
- Auto-évaluation de la santé, santé physique, santé mentale et niveau de stress

Ambition

Le Canada prévient les causes de décès prématurés

Indicateurs

- Taux de vaccination, par maladie
- Prévalence de certaines maladies, par maladie
- Incidence des dix principales causes de décès, par cause

Cible

- D'ici 2025, 95 % de couverture pour les vaccins pour nourrissons et enfants; 90 % de couverture pour les vaccins pour adolescents; 80 % de couverture vaccinale contre la grippe saisonnière; 80 % de couverture pour le vaccin contre le pneumocoque chez les 65 ans et plus



Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Ambition

Les Canadiens ont accès à une éducation inclusive et de qualité, et ce tout au long de leur vie

Indicateurs

- Proportion des adultes qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, par groupe d'âge
- Taux d'obtention d'un diplôme postsecondaire (25 à 64 ans), par type de diplôme



Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Ambition

Les Canadiens sont bien représentés et ce à tous les niveaux de décision

Indicateurs

- Proportion de sièges occupés par différents groupes, incluant les femmes, au Parlement national et au sein des gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux (administrations municipales et conseils de bande des Premières Nations)
- Proportion des candidatures reçues et nominations à la magistrature fédérale provenant de différents groupes, incluant les femmes
- Proportion d'employés occupant des postes de direction (incluant les conseils d'administration) qui appartiennent à différents groupes, incluant les femmes, selon le niveau de gestion

Ambition

Les Canadiens partagent les responsabilités au niveau des familles

Indicateur

- Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés



Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Ambition

Les Canadiens ont accès à l'eau potable et l'utilisent de façon durable

Indicateurs

- Nombre des avis d'ébullition d'eau et d'avis à long terme sur la qualité de l'eau potable touchant les réseaux d'alimentation en eau potable des Premières Nations, par type
- Utilisation quotidienne moyenne de l'eau potable à des fins résidentielles, par habitant

Cibles

- D'ici le 31 mars 2021, tous les avis à long terme sur l'eau potable dans les réseaux publics situés dans les réserves doivent être résolus
- Promouvoir la conservation et l'utilisation avisée d'eau pour effectuer une réduction de 30 % ou une efficacité accrue dans l'utilisation de l'eau dans divers secteurs d'ici 2025



Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Ambition

Les Canadiens réduisent leur consommation d'énergie

Indicateur

- Consommation d'énergie et économies d'énergie annuelles provenant de l'adoption des codes, normes et pratiques en matière d'efficacité énergétique

Cible

- D'ici 2030, des économies d'énergie annuelles totales de 600 pétajoules seront réalisées grâce à l'adaptation des codes, normes et pratiques en matière d'efficacité énergétique à partir d'une économie de base de 27,4 pétajoules de 2017 à 2018

Ambition

Les Canadiens ont accès à de l'énergie propre et renouvelable

Indicateurs

- Part provenant de sources non émettrices de GES, consommation totale d'énergie et production d'électricité
- Nombre de projets d'énergie renouvelable dans les communautés et les sites industriels éloignés

Cible

- D'ici 2030, 90 % et à long terme, 100 % de l'électricité du Canada est produite à partir de sources renouvelables et non émettrices



Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Ambition

Les Canadiens ont accès à des emplois de qualité

Indicateurs

- Taux de chômage
- Salaire horaire moyen et écarts entre les groupes
- Proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (18 à 24 ans)

Ambition

Les Canadiens bénéficient d'une croissance économique durable et y contribuent

Indicateur

- PIB par habitant



Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Ambition

Le Canada favorise la recherche et l'innovation durables

Indicateur

- Nombre de dépôts de propriété intellectuelle (brevets, marques de commerce, dessins industriels et droits d'auteur) accordés et enregistrés chaque année

Ambition

Les Canadiens ont accès à des infrastructures modernes et durables

Indicateurs

- Pourcentage des ménages qui ont accès à des services d'accès Internet à large bande fixes
- Pourcentage de la population qui a accès à la technologie sans fil mobile généralement déployée la plus récente

Cible

- D'ici 2021, 90 % des foyers et des petites entreprises du Canada ont accès à des vitesses de téléchargement supérieures à 50 Mbps, des vitesses de téléversement supérieures à 10 Mbps et des données illimitées



Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Ambition

Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites

Indicateurs

- Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian
- Coefficient Gini avant et après impôts et transferts et part du revenu total gagné par les Canadiens dans les 40 % inférieurs de la répartition du revenu
- Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement, par type



Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Ambition

Les Canadiens ont accès à des logements de qualité

Indicateurs

- Proportion de la population qui utilise des abris d'urgence
- Proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, par type de besoin

Cible

- Réduire l'itinérance chronique de 50 % d'ici l'année fiscale 2027-2028

Ambition

Les Canadiens vivent dans des villes et communautés en santé, accessibles et durables

Indicateurs

- Pourcentage des Canadiens vivant dans des zones où les normes de la qualité de l'air ambiant sont respectées
- Pourcentage des Canadiens vivant à moins de 500 mètres d'un accès au transport en commun
- Quantité totale par habitant de déchets envoyés aux fins d'élimination, par type de traitement

Cible

- Augmenter le pourcentage de Canadiens vivant dans des zones où les normes de qualité de l'air sont atteintes de 70 % en 2015 à 85 % en 2030



Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Ambition

Les Canadiens consomment de façon durable

Indicateurs

- Proportion des nouveaux véhicules légers vendus au Canada qui sont des véhicules zéro émission
- Empreinte écologique par habitant

Cible

- Les véhicules zéro émission représentent 10 % des nouveaux véhicules légers vendus au Canada d'ici 2025, 30 % d'ici 2030 et 100 % d'ici 2040



Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Ambition

Les Canadiens réduisent leurs émissions de GES

Indicateur

- Émissions de GES

Cible

- D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 30 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005; Réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre dans le portefeuille d'immeubles de SPAC appartenant à l'État, à l'exclusion des logements, d'ici le 31 mars 2030

Ambition

Les Canadiens sont bien équipés et résilients face aux effets du changement climatique

Indicateur

- Effets environnementaux négatifs du changement climatique, par type (température, précipitations, glace de mer et couverture de neige)



Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Ambition

Le Canada protège et conserve les zones marines et gère de façon durable les stocks de poissons des océans

Indicateurs

- Zones marines protégées et conservées du Canada
- État des principaux stocks de poissons et pratiques de pêche durables

Cibles

- D'ici 2020, 10 % des zones côtières et marines sont conservées par le biais de réseaux de zones protégées et d'autres mesures de conservation efficaces basées sur les zones
- D'ici 2020, tous les stocks de poissons et d'invertébrés seront gérés et récoltés de manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes à partir de 96 % en 2016, d'ici 2030



Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Ambition

Le Canada s'assure que toutes les espèces ont une population saine et viable

Indicateurs

- Situation des espèces sauvages
- Indice des espèces canadiennes

Ambition

Le Canada conserve et restaure les écosystèmes et l'habitat

Indicateurs

- Zones terrestres protégées et conservées du Canada
- Zone d'habitat conservée, gérée et restaurée dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

Cible

- D'ici 2020, au moins 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures sont conservées par le biais de réseaux de zones protégées et d'autres mesures de conservation efficaces basées sur la superficie

Ambition

Le Canada gère les forêts, les lacs et les rivières de façon durable

Indicateurs

- Zone forestière soumise à un système de certification de la gestion forestière vérifié de manière indépendante
- Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre



Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Ambition

Les Canadiens sont en sécurité, en personne et en ligne

Indicateurs

- Pourcentage de la population considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seul à pied dans leur zone de résidence
- Indice de gravité de la criminalité, par catégorie
- Incidences de certains types de crimes : cybercrimes, homicides, crimes haineux, violences sexuelles avant l'âge de 18 ans et violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées par les partenaires actuels ou précédents, selon l'infraction

Ambition

Les Canadiens ont un accès égal à la justice

Indicateurs

- Durée de traitement des causes devant les tribunaux de juridiction criminelle, par type
- Population carcérale, totale et en instance de jugement
- Pourcentage des Canadiens ayant un problème juridique grave ayant été en mesure de le résoudre

Ambition

Les Canadiens sont soutenus par des institutions efficaces, responsables et transparentes

Indicateur

- Pourcentage de la population ayant déclaré avoir confiance dans les institutions publiques, par type d'institution



Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

Ambition

Le Canada favorise la collaboration et les partenariats pour faire progresser les ODD

Indicateurs

- Nombre de jeux de données ouvertes offerts par le gouvernement fédéral
- Soutien officiel total au développement durable, par type